

## L'HYGIÈNE MORALE

---

*On se préoccupe de plus en plus des conditions matérielles de la vie humaine. L'hygiène progresse. Ses spécialistes déclarent, étayant leur affirmation sur les statistiques vitales, qu'elle prolonge l'existence. Réjouissons-nous de voir l'hygiène physique devenir conservatrice du capital humain. Mais la grande loi de la vie est l'unité dans la hiérarchie.*

*Autant l'âme est supérieure au corps qu'elle informe, autant l'hygiène morale l'emporte sur l'hygiène physique. L'exclusive observance de celle-ci faisait dire à Spencer : « Soyons de beaux animaux. » Le mot de Juvénal, que le sportisme aime à citer, — mens sana in corpore sano — nous rapproche de la réalité de notre nature. Des catholiques, logiques avec eux-mêmes, n'ont jamais le droit de mésestimer l'hygiène morale. L'Etat doit la favoriser, autant qu'il le peut, et l'individu est dans l'obligation d'y veiller sans répit.*

*Mieux que les impératifs de l'honneur, de la dignité personnelle, du self-control puritain, la transcendance des règles du catholicisme, domptant les convoitises d'enbas, nous peut fixer dans l'estime de la santé morale. Le sommet en est l'état de grâce habituel. Supposez une conscience où le mystère de la présence de Dieu en elle soit la préoccupation de tous les jours, ne voyez-vous pas quelle garantie ce sera contre le dualisme de la pensée et de l'action qui s'exprime dans des flottements de la pensée, des indécisions de la conduite, des veuleries dans la vie sociale ?*

*N'oublions point que la morale, comme la foi, doit être vécue.*

## SES ENNEMIS

---

Nous connaissons maintenant l'exceptionnelle importance de notre capital humain. Dans son article si fortement pensé, que les lecteurs de la Revue ont su apprécier comme il convient, M. Edouard Montpetit nous en a pleinement convaincus. Aussi, afin de bien fixer l'objectif que nous avons en vue, contentons-nous de résumer, avec le docteur Léon Bernard, professeur d'Hygiène à l'Université de Paris, la thèse qui fait l'objet de l'enquête de cette année : « Le capital humain est le plus précieux de tous : source de tous les autres, à sa valeur sont liés, subordonnés tous les facteurs de la fortune nationale. »

Or — l'expérience du passé est là pour le démontrer — pour augmenter ses effectifs, notre groupe ethnique ne peut compter que sur lui-même. Nous avons donc un intérêt majeur à protéger nos forces vives, à diminuer nos pertes.

\* \* \*

Notre natalité se maintient encore très favorable. Au cours des vingt dernières années, le taux général de la province s'est maintenu de 35 à 37 par mille de population. De plus, une étude plus complète de notre situation nous apprend que c'est notre élément qui contribue le plus à donner à notre province la première place dans le Canada et une des positions les plus enviables dans le

monde entier. Ici les couleurs du tableau sont riantes et motivent le meilleur optimisme. Tous nous concourons pleinement dans l'opinion émise ici même par Mgr l'Administrateur du diocèse : « Il nous reste, au milieu des misères qui nous attristent, des ressources qui justifient tous les espoirs. Nous pouvons regarder avec confiance vers l'avenir, si nous réussissons à maintenir le taux de notre natalité et à nous préparer des hommes supérieurs. » (*L'Action Française*, mai 1918.)

Mais ce précieux apport, qui nous vient de nos berceaux et qui augmente notre population à raison de plus de 80,000 par année, subit malheureusement des brèches profondes. C'est là le revers de la médaille qu'il nous faut aussi considérer. Amplement récompensés serons-nous si cette étude peut contribuer à resserrer la large porte par où passent des milliers des nôtres, à panser la plaie par où s'écoule une partie notable de notre sang.

\* \* \*

Deux causes entravent notre progression numérique : l'émigration, la mortalité.

Malheureusement nous ne possédons aucune statistique précise portant sur le mouvement migratoire de notre population. Il n'y a, à ma connaissance, aucun département chargé de cette compilation. Les renseignements qu'il pourrait donner seraient pourtant du plus haut intérêt. Dans ces circonstances, sommes-nous totalement désarmés?... Loin de là, il nous est possible de nous rendre compte de l'extension du mal de l'émigration dont nous souffrons en calculant la différence entre le chiffre de la population auquel nous donne droit notre taux d'augmentation naturelle et celui de la

population dûment recensée. La différence constitue notre déficit. C'est ce que fait voir le tableau suivant :

| Décade         | Chiffre de notre population<br>perdue par l'émigration |
|----------------|--|
| 1861-1871..... | — 163,474  |
| 1871-1881..... | — 93,423   |
| 1881-1891..... | — 168,114  |
| 1891-1901..... | — 169,802  |
| 1901-1911..... | + 3,632  |
| 1911-1921..... | — 83,000   |
|                | <hr/>  |
|                | — 674,181  |

Notre population de 1921, ai-je ajouté dans la *Revue Trimestrielle* (mars 1925), où paraît une étude plus complète de la question, aurait donc dû être d'au moins 3,035,380 au lieu de 2,361,199. Si nous n'avions pas eu d'émigration depuis 60 ans, Québec serait aujourd'hui la première province du Canada par le nombre. De plus, le même travail nous fait voir que malheureusement ce sont nos comtés ruraux qui se vident ainsi en faveur des villes et en faveur de l'étranger. Il faut ajouter toutefois que les pertes que nous avons subies au cours de la dernière décade s'élèvent à environ la moitié de l'exode qui nous est démontré par les recensements fédéraux de 1871 à 1901. Le mal est donc moins aigu. Mais ne pourrait-on pas lui trouver un traitement plus expéditif qui le guérirait complètement et définitivement ?

Il n'entre pas dans les cadres de cet article de le rechercher. Mais, avec nos autorités religieuses, qui nous avertissent que ce regrettable état de choses se continue, avec tous ceux qui ont à coeur le développement de notre province, souhaitons que cette question reçoive toute l'attention qu'elle mérite, qu'elle fasse l'objet d'une enquête approfondie susceptible de faire trouver et de faire appliquer la solution désirée.

Nos décès se chiffrent à une moyenne annuelle de 37,301 (moyenne des années 1912-1921). On voit ainsi qu'il faut défalquer du nombre de nos naissances la proportion élevée de 45 pour cent que la mort vient nous réclamer tous les ans.

On réalise ainsi facilement combien le nombre de nos décès est exagéré et combien il nuit à notre progression numérique.

A ceux qui, à l'encontre de cette proposition, nous présenteraient que, malgré nos nombreux décès, nous avons encore dans le Canada, avec la Saskatchewan, le taux le plus élevé de l'augmentation naturelle de la population, soit 20 par mille de population de 1911 à 1921, nous répondrons que le meilleur moyen de connaître la répercussion des décès sur les naissances consiste à en rechercher le rapport direct. C'est l'index vital employé par le Dr. Raymond Pearl de l'Université Johns Hopkins suivant la formule.

$$\frac{100 \text{ naissances}}{\text{décès}}$$

Le quotient indique dans quelle proportion se fait l'augmentation de la population. Ici nous ne tenons plus le premier rang mais nous sommes dépassés par la Saskatchewan (338), par l'Alberta (285), par le Manitoba (283). Nous ne venons qu'en quatrième lieu avec un taux de 220. Ce qui donne l'avance à nos trois concurrentes sur nous c'est que malgré des taux de natalité inférieurs au nôtre, elles savent mieux que nous conserver leurs unités. Nos pertes pèsent donc trop lourdement sur notre avoir.

La même conclusion s'impose par l'étude comparée des taux corrigés de mortalité des différentes provinces

du Canada calculés pour 1921, soit l'année de notre dernier recensement. On appelle ainsi le taux de mortalité obtenu par le rapport des décès basés sur une égale répartition d'âge de la population. Ils sont les suivants pour les différentes provinces :

| Provinces                     | Taux par 1000<br>de population |
|-------------------------------|--------------------------------|
| 1. Colombie Britannique.....  | 9.15                           |
| 2. Saskatchewan .....         | 9.19                           |
| 3. Alberta .....              | 9.89                           |
| 4. Manitoba .....             | 10.06                          |
| 5. Nouvelle-Ecosse .....      | 10.83                          |
| 6. Ile du Prince-Edouard..... | 11.64                          |
| 7. Ontario .....              | 11.99                          |
| 8. Nouveau-Brunswick .....    | 13.23                          |
| 9. Québec .....               | 14.45                          |

On le voit, cette comparaison tourne encore à notre désavantage. Notre mortalité est et se maintient décidément trop élevée. C'est le fait qui se dégage du rapprochement des taux moyens de notre mortalité générale des deux décades 1902-1911 et 1912-1921.

Ces taux sont les suivants :

| Décades        | Taux par 1000<br>de population |
|----------------|--------------------------------|
| 1902-1911..... | 17.00                          |
| 1912-1921..... | 16.95                          |

Si même on exclut de ces calculs l'année anormale de la grippe (1918) le taux moyen de notre mortalité générale de cette seconde période reste à 16.4. Nos progrès sont à peine perceptibles.

Nous perdons un temps précieux. Nous restons en arrière des autres.

Une réaction s'impose de toute évidence, non seulement dans l'intérêt général de toute la population de la province mais aussi dans celui de notre groupe ethnique

qui devra le plus en bénéficier comme le démontrent les chiffres suivants qui portent sur l'année 1921 :

| Groupes ethniques      | Proportion de la population | Proportion des décès | Taux de mortalité |
|------------------------|-----------------------------|----------------------|-------------------|
| Franco-Canadiens ..... | 80.0                        | 86.2                 | 15.1              |
| Anglo-Saxons .....     | 15.1                        | 11.5                 | 10.7              |
| Autres .....           | 4.9                         | 2.3                  | 6.8               |

Même avec le taux de mortalité générale de la province, qui est de 14 pour la même année 1921, taux qui constitue une amélioration que nous sommes heureux de signaler, il reste que les Canadiens français fournissent plus que leur part des décès. De plus, comme le taux de mortalité des Canadiens français (15.1) dépasse celui de toute la province (14.), on doit conclure que nous n'avons pas beaucoup contribué au fléchissement du taux de notre mortalité générale. La diminution que nous constatons en 1921 paraît avoir été influencée plutôt par les taux plus favorables que donnent les Anglo-saxons (10.7) et nos concitoyens des autres nationalités (6.8).

Notre taux de mortalité dépasse du tiers celui de nos compatriotes de langue anglaise et fait plus que doubler celui des citoyens de cette province qui appartiennent aux autres nationalités.

Voilà le fait brutal. Cherchons-en les raisons. L'importance relative des causes de décès dans la province de Québec est la suivante pour la période 1912-1921 :

| Causes                                | Pour cent   |
|---------------------------------------|-------------|
| Mortalité infantile.....              | 36.0        |
| Maladies contagieuses.....            | 21.2        |
| Maladies des voies respiratoires..... | 12.3        |
| Maladies du coeur.....                | 4.7         |
| Cancer .....                          | 3.2         |
| Maladies des reins.....               | 2.9         |
| Maladie du foie.....                  | 1.0         |
| Autres causes .....                   | 18.7        |
|                                       | <hr/> 100.0 |

## MORTALITÉ INFANTILE

La mortalité infantile comprend les décès des enfants de moins d'un an. Elle est de beaucoup la plus importante des causes qui figurent dans le tableau de notre mortalité générale. Elle représente plus du tiers de tous nos décès. Elle nous a enlevé au cours de la dernière décade une moyenne annuelle de 12,452 enfants qui n'avaient pas atteint leur premier anniversaire. Cette perte constitue une soustraction de près de 125,000 unités par recensement.

Le calcul du taux de notre mortalité infantile nous démontre que, au cours des 15 dernières années, notre situation s'est améliorée. Notre taux moyen des trois dernières périodes quinquennales a passé de 186 à 162 puis à 141. La période actuelle a commencé sous les plus heureux auspices avec un taux de 128. Cependant il faut ajouter que, malgré cette amélioration très sensible et très consolante, Québec tient encore le dernier rang des provinces du Canada, comme le démontre le tableau suivant qui donne le résultat de l'année 1921, c'est-à-dire notre meilleure année.

| Provinces                     | Taux de la mortalité infantile |
|-------------------------------|--------------------------------|
| 1. Colombie Britannique ..... | 63                             |
| 2. Manitoba .....             | 83                             |
| 3. Ile du Prince-Edouard.. {  | 86                             |
| 4. Saskatchewan .....         |                                |
| 5. Ontario .....              | 93                             |
| 6. Alberta .....              | 97                             |
| 7. Nouvelle-Ecosse .....      | 103                            |
| 8. Nouveau-Brunswick .....    | 113                            |
| 9. Québec .....               | 128                            |

Mais n'avons-nous pas contre nous, pour expliquer notre retard et nous empêcher de progresser davantage,

nos nombreuses naissances? On l'a dit bien souvent : Une natalité élevée entraîne nécessairement une mortalité infantile élevée. *A priori*, il est facile de comprendre que les difficultés dans l'élevage des enfants doivent être plus aiguës dans les familles nombreuses. Mais cette explication, qui peut être plausible, ne doit pas servir d'excuse pour retarder notre marche dans le progrès, mais plutôt de stimulant pour nous faire rechercher et appliquer les moyens par lesquels nous pouvons venir en aide à nos mères surchargées de besogne.

Nous nous rendrons plus complètement compte de nos besoins quand nous connaissons les raisons des nombreux décès qui surviennent chez nos tout-petits. Elles nous sont données par le tableau suivant qui couvre la période 1912-1921.

| Causes                           | Nombre moyen des décès classifiés de 0 à 1 an | Pour cent des décès classifiés de 0 à 1 an |
|----------------------------------|---|--|
| Gastro-entérite .....            | 4,845   | 38.9                                       |
| Débilité congénitale.....        | 3,487   | 28.0                                       |
| Maladies des voies respiratoires | 1,161   | 9.3  |
| Maladies contagieuses.....       | 872   | 7.0  |
| Autres causes.....               | 2,087   | 16.8                                       |
| Total.....                       | 12,452  | 100.0                                      |

La gastro-entérite est la grande tueuse de nos enfants. Cette maladie nous coûte près de 5,000 vies par année. Or, le Dr Paul Courmont de Lyon affirme avec raison : « La gastro-entérite est une maladie essentiellement évitable. » On sait, en effet, qu'elle est directement liée à l'alimentation artificielle. Le Dr Marfan, résumant l'enseignement classique et l'expérience de tous les médecins, le déclare en ces termes : « Les diarrhées estivales graves sont absolument exceptionnelles chez les enfants exclusivement nourris au sein. » On peut donc

l'affirmer: Le seul retour à l'alimentation maternelle peut nous conserver au moins 4,000 vies par année.

La débilité congénitale relève de causes qui interviennent dès avant la naissance de l'enfant. Elle résulte surtout de l'absence complète de surveillance médicale des mères expectantes. L'enseignement de l'hygiène prénatale peut nous conserver près de 1,000 vies par année. Enfin une lutte bien ordonnée contre les maladies des voies respiratoires et contre les maladies contagieuses peut aussi se traduire par la conservation d'un autre millier de nos jeunes bébés que nous perdons aujourd'hui. Voilà donc une économie de 6,000 vies que nous pouvons réaliser au seul chapitre de la mortalité infantile, soit 60,000 par recensement décennal. Continuons.

#### MALADIES CONTAGIEUSES

Le nombre moyen de décès attribués chaque année aux maladies contagieuses au cours de la décade 1912-1922 a été de 6,316.<sup>1</sup> Ces décès se répartissent comme suit:

| Causes                            | Nombre de décès | Pour cent du total des décès par mal. contag. |
|-----------------------------------|-----------------|---|
| 1. Tuberculose .....              | 3,198           | 50.6  |
| 2. Grippe .....                   | 827             | 13.0  |
| 3. Diphtérie .....                | 602             | 9.2   |
| 4. Typhoïde .....                 | 466             | 7.3   |
| 5. Coqueluche .....               | 433             | 6.8   |
| 6. Rougeole .....                 | 298             | 4.7   |
| 7. Scarlatine .....               | 185             | 2.8   |
| 8. Méningite cérébro-spinale..... | 62              | 0.9   |
| 9. Poliomyélite .....             | 42              | 0.6   |
| 10. Variole .....                 | 8               | 0.1   |
| 11. Autres .....                  | 195             | 4.0   |

<sup>1</sup> L'année 1918 a été omise à cause du nombre anormal des décès causés par la grippe.

TUBERCULOSE

La tuberculose est une cause importante de nos décès. D'après les rapports statistiques du Service Provincial d'Hygiène, elle causerait 9.6 pour cent de tous nos décès. Elle nous enlève autant de vies que toutes les autres maladies contagieuses ensemble. Cette maladie constitue ainsi une cause importante de perte de notre capital humain. Il convient donc de l'étudier attentivement.

Constatons d'abord avec plaisir que notre mortalité par tuberculose accuse une tendance constante vers la diminution ainsi que le démontre le tableau suivant :

| Périodes quinquennales | Taux de mortalité par 100,000 |
|------------------------|-------------------------------|
| 1897-1901.....         | 186                           |
| 1902-1907.....         | 163                           |
| 1908-1911.....         | 163                           |
| 1912-1917.....         | 155                           |
| 1918-1921.....         | 142                           |

Nous avons touché en 1921 le taux le plus bas, soit 123. Nous sommes donc dans la bonne voie. Nous pouvons nous comparer avec avantage avec beaucoup d'autres pays où l'on constate le même phénomène. Cependant il faut ajouter que nous pouvons progresser davantage puisque la province voisine d'Ontario atteignait 71 en 1921 alors que nous n'étions qu'à 123. Malgré notre amélioration, nous sommes en retard. Il nous faut presser le pas.

Nous avons pour le faire, plusieurs motifs à présenter. Nous constatons d'abord que la plus grande proportion (64.9%) des décès par tuberculose se rencontre de 15 à 45 ans, soit à l'âge le plus productif de la vie. Ce sont donc des unités très précieuses que nous enlève cette maladie. A ce point de vue la tuberculose nous

coûte très cher. De plus, encore ici, nous constatons que c'est notre groupe ethnique qui paye le tribut le plus lourd. Les taux spécifiques ont été, en effet, les suivants en 1921.

| Groupes ethniques         | Taux par 100,000 |
|---------------------------|------------------|
| Anglo-saxons .....        | 106              |
| Autres nationalités ..... | 122              |
| Franco-canadiens .....    | 129              |

Enfin il est facile de démontrer qu'il nous est possible de gagner du terrain sur ce chapitre. La preuve en est donnée par la distribution fort inégale de la mortalité par tuberculose sur le territoire de la province. Alors qu'il y a des régions importantes qui donnent des taux favorables, d'autres parties sont, au contraire, très lourdement grevées. Dans ces derniers groupes se trouvent notamment les régions de Saint-Hyacinthe, de Trois-Rivières, de Montréal et de Québec. C'est là que se produisent plus de la moitié de tous les décès par tuberculose qui surviennent dans toute la province. Même ainsi circonscrite (l'expérience acquise peut nous autoriser à l'affirmer), une lutte bien ordonnée et systématiquement poursuivie pendant plusieurs années, peut accélérer notablement la marche descendante de notre mortalité tuberculeuse et nous conserver quelques centaines de vies. Les plus optimistes pourraient peut-être évaluer le gain que l'on pourrait ainsi réaliser à 1,500 vies par année. Voilà certes un objectif difficile, mais des plus louable, que nous devons tenter d'atteindre.

#### DIPHTÉRIE

La diphtérie est tenue responsable de 9 pour cent de nos décès par maladies contagieuses. Elle nous enlève une moyenne de 600 vies par année et nous cause (avec

une léthalité de 10 à 8 pour cent) de 6,000 à 7,500 cas tous les ans.

Cette maladie, très grave chez les jeunes enfants, fait aussi une trouée considérable dans notre population scolaire puisque 35% de ses décès surviennent de 5 à 14 ans.

Or, avec les armes dont nous disposons maintenant contre la diphtérie, on peut affirmer sans crainte que toutes ces pertes sont complètement inutiles parce qu'elles sont totalement évitables. Pour le faire, il suffit simplement de mettre à la disposition de la population les acquisitions actuelles de la science. Voilà donc encore 600 vies que nous perdons tous les ans et que nous devrions conserver à notre capital humain.

#### FIÈVRE TYPHOÏDE

Ce qui vient d'être dit au sujet de la diphtérie s'applique avec autant de force à la fièvre typhoïde. Cette maladie est aussi de celles que nous pouvons combattre effectivement avec les armes que nous ont fournies les savants. La fièvre typhoïde, par conséquent, devrait complètement disparaître. Et pourtant voilà une maladie qui nous coûte une moyenne de 466 vies par année, c'est-à-dire une proportion deux fois plus élevée que dans la province voisine de l'Ontario.

L'étude de notre situation à ce sujet met en lumière les faits suivants:

1. Nos taux de mortalité typhique, bien qu'ils tendent à diminuer légèrement, restent encore démesurément élevés. Ils dépassent de beaucoup ceux que l'on relève ailleurs.

2. La fièvre typhoïde sévit surtout de 15 à 45 ans. Elle est grave aussi à l'âge scolaire de 5 à 15 ans.

3. Généralisée à toute la province, la maladie constitue un véritable problème dans bon nombre de nos comtés.

La nécessité d'une intervention énergique s'impose. On sait, en effet, que la mortalité par fièvre typhoïde a déjà été proposée comme index du développement de l'hygiène dans une région donnée. Aussi à la lumière des constatations déplorables que nous venons de faire, on peut facilement se rendre compte de la sévérité du jugement qu'on est en droit de porter sur notre province. Empressons-nous donc d'intensifier la lutte entreprise contre cette maladie et conservons ainsi à notre précieux capital humain au moins 400 autres vies par année.

#### FIÈVRE SCARLATINE

Enfin la fièvre scarlatine constitue la dernière des maladies contagieuses dont la conquête scientifique est aujourd'hui chose accomplie. Depuis 1924, les savants nous ont donné les moyens recherchés depuis longtemps d'immunisation active contre cette maladie. Leur emploi en faveur de notre population nous permettra de faire disparaître cette maladie et de nous conserver les 185 vies qu'elle nous enlève tous les ans.

#### AUTRES MALADIES

De plus, nos rapports statistiques nous démontrent un nombre imposant de décès causés prématurément par les maladies des voies respiratoires, du coeur, des reins, maladies que l'hygiène enseignée et vécue est en

mesure de prévenir dans une proportion élevée. Que cette science bienfaisante pénètre dans tous les foyers, qu'elle soit l'ordonnatrice des habitudes de vie de tous les jours et des centaines de vies nous seront conservées, que nous perdons aujourd'hui par suite de la méconnaissance des lois les plus élémentaires de la physiologie!

Si maintenant nous faisons le compte du précieux capital de vies que l'hygiène peut nous garder, il n'est pas exagéré de l'établir à 10,000 par année, soit 100,000 par recensement décennal.

Pour y parvenir que faut-il faire? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

\* \* \*

Nous avons, pour protéger la santé publique, une organisation officielle provinciale, le Service provincial d'Hygiène.

Fondé en 1885, ce Service s'est appliqué à faire adopter la législation nécessaire, à faire connaître notre situation sanitaire par la publication de rapports statistiques et à faciliter aux municipalités l'application de la loi et des règlements d'hygiène par des visites d'inspection. Concurremment avec les progrès de la science et avec les besoins de la province, ces services ont été augmentés et comprennent actuellement les divisions suivantes: d'inspection, de démographie, de génie sanitaire, de laboratoires, des maladies vénériennes. Tout un personnel est activement employé à promouvoir sur le territoire de la province les meilleurs intérêts de l'hygiène publique. Il n'y a aucun doute que le travail exécuté de ce chef a rendu à la population des services si-

gnalés. Aussi est-il du devoir de tout citoyen d'appuyer de toutes ses forces les activités déployées par les représentants autorisés de l'hygiène officielle provinciale.

Quelques-unes de nos villes sont aussi pourvues d'un Service local de Santé. Il est facile de comprendre, en effet, qu'une municipalité peut entreprendre des activités auxquelles une organisation provinciale ne saurait songer. Aussi nombreux sont les avantages dont peuvent bénéficier les citoyens protégés par une telle organisation. Il est donc éminemment désirable que toutes nos villes, au moins celles qui se piquent de quelque importance, aient un bon Service de Santé. Que tous donc, chacun dans la mesure de son influence, facilitent l'action bienfaisante des autorités de leur municipalité en vue de fonder, de maintenir ou de développer ce service indispensable.

Aujourd'hui un nouvel organisme est en voie de formation chez-nous, celui du service sanitaire de comté. Il est évident, en effet, que les petites municipalités sont dans l'impossibilité de se pourvoir d'un service adéquat de santé. Les dépenses qu'il y faudrait consentir pour le mettre sur pied d'oeuvre dépassent manifestement leur capacité. Aussi a-t-on songé à contourner la difficulté en autorisant plusieurs municipalités à s'unir ensemble pour se pourvoir d'un service commun d'hygiène. De plus, les conseils de comtés sont maintenant autorisés à y contribuer effectivement. Déjà quelques comtés, notamment celui de Beauce, prennent la louable initiative de se pourvoir de cette nouvelle forme d'organisation officielle d'hygiène publique. Employons-nous tous de notre mieux à généraliser le mouvement le plus tôt possible dans toute la province. Ce sera là réaliser

un progrès considérable dont sont appelées à bénéficier nos régions rurales.

Mais là ne doivent pas s'arrêter nos efforts. A côté de l'organisation officielle il y a une large place laissée à l'association libre. Déjà un bon nombre de « Ligues » sont en plein fonctionnement et font oeuvre éminemment utile. Elles sont fondées pour lutter contre la mortalité infantile, contre la tuberculose. Nul doute qu'elles ont leur large part de crédit dans les progrès que nous avons été heureux de constater sur ces deux chapitres. Elles remplissent donc un rôle des plus nécessaire; il faut travailler à l'extension de leur utile travail au sein de notre population. Déjà subventionnées par nos pouvoirs publics, gouvernement provincial et municipalités, elles ont besoin de l'actif concours de tous ceux qui ont à coeur la sauvegarde de notre précieux capital humain.

Voilà, certes, de l'excellente besogne, qui nous permet de compter sur la réalisation de tangibles progrès dans un avenir rapproché. Mais il ne faudrait pas croire cependant qu'avec ces moyens tous mis en action, et étendus à tout le territoire de la province, notre armature sanitaire est complète. Non, et c'est une autorité incontestée en la matière qui nous en avertit. Le Dr Geo. Vincent, président de la Fondation Rockefeller, s'exprime en effet comme suit dans son rapport des activités de 1921 publié en 1922. Après avoir résumé les progrès réalisés dans le domaine de l'hygiène publique, il ajoute: « Mais il est trop tôt pour nous sentir satisfaits. Nous ne faisons que de commencer. Plusieurs maladies défient encore les hygiénistes. Des régions complètes ne sont pas encore touchées. Même dans les pays les plus avancés, on est loin d'avoir atteint l'objectif

définitif. Le citoyen ordinaire ignore et néglige la science sanitaire ainsi que l'hygiène individuelle...» « On peut estimer que, des maladies qui figurent sur le tableau de la mortalité générale, environ 80 pour cent échappent au contrôle direct de l'hygiéniste. Leur conquête dépend de la conviction que chacun doit avoir de conformer sa vie aux lois de la santé et d'intervenir au premier symptôme de malaise quelconque. »

On le voit toute une évolution s'est faite depuis quelques années. Au lieu de s'occuper exclusivement du milieu dans lequel nous vivons, des éléments extérieurs qui influent plus ou moins sur nous, l'hygiène moderne concentre son attention plutôt sur les personnes elles-mêmes.

Aussi l'enseignement pratique et effectif reste l'arme de choix pour faire donner à l'hygiène son plein rendement. Qu'on lui fasse la part large à l'école, à l'usine, chez-soi, partout. Quand tous seront convaincus de sa nécessité, quand les autorités constituées se sentiront appuyées par une forte opinion publique qui exigera la mise en pratique des mesures d'hygiène publique et privée, la question sera jugée.

L'hygiène protégera alors efficacement toute la population et elle se révèlera de plus en plus un facteur de premier ordre d'expansion nationale.

Docteur Joseph BAUDOUIN.

**LA JUSTICE**, Compte-rendu des Cours et Conférences de la VIe session des Semaines Sociales du Canada, tenue aux Trois-Rivières, 1925. — *Bibliothèque de l'Action française*, Montréal.

Voici un fort volume de plus de 400 pages qui devrait orner toute bibliothèque catholique. C'est le sixième d'une série qui constitue un code de sociologie. Inutile d'insister sur l'urgence de propager dans notre société que travaillent des doctrines subversives les vraies notions de l'École sociale catholique. — En vente à notre librairie, \$1.50 l'exemplaire, franco.

En marge d'un livre.<sup>1</sup>

## UN SOCIOLOGUE

---

M. Arthur Saint-Pierre, qui publiait en 1909 sa première brochure, donne un exemple de persévérance intellectuelle. Louons-le d'être une exception à la loi du moindre effort. Nous avons du temps pour tout, thés et banquets inclus. Rien, hormis les mondanités, ne doit retarder le sommeil réglementaire, et rien, hormis les bavardages facétieux, ne doit gêner la digestion savoureuse. Les loisirs que la sieste n'accapare pas sont réservés aux gazettes. Théâtres et conférences, requérant exercice de l'intelligence, sont désertés. Le cirque et ses contorsions burlesques, le vaudeville et ses pitres émasculés, tels sont les spectacles qui nous immuniseront à jamais contre l'encéphalite aigüe.

Le jour vient, sans doute, où le cinéma stupéfiant nous ayant définitivement habitués à l'unique tension oculaire, il faudra même biffer, sur l'écran, toute légende. Sport, film, club, tabagie nous détournent de la lecture fructifiante et de l'étude sérieuse. L'on ne s'isole plus, les examens passés, en compagnie des livres. Pourtant, la leçon écoutée, le devoir professionnel rempli, la tâche journalière exécutée, quel profit n'y aurait-il pas à se renseigner sur les grands problèmes de son époque, à enrichir son avoir d'idées générales! Quiconque rompt avec l'incuriosité béotienne mérite qu'on le félicite.

Admirable lorsqu'il est bienfaisant, le labeur intel-

<sup>1</sup> *Le problème social. Quelques éléments de solution*, grand in-16, de 210 pages, par Arthur Saint-Pierre. — En vente à notre librairie, \$1.25 franco.

lectuel s'ennoblit dès qu'il s'insère dans une vie humainement féconde, dans le sens le moins métaphorique du terme. Chef d'une famille nombreuse qui le prolongera, M. Saint-Pierre songe en souriant au mot ironique de Lacordaire à propos d'Ozanam : « Il y a un piège qu'il n'a pas su éviter, c'est le mariage. » La paternité, loin d'ôter des ressources au travailleur de la pensée, peut renouveler sa constance. Douce complication que les enfants, même quand ils vous servent de presse-papier vivant!... Ils donnent du coeur bien plus qu'ils n'en exigent. L'inspiration, leur innocence l'épure. Leurs yeux, interrogateurs et confiants, défendent des abstractions. Leur rire mêle de l'allégresse au labeur et leur propension à rêver grand prêche la fidélité à l'oeuvre ébauchée. Au foyer, dont l'axe demeure l'ambition paternelle, bénie soit l'épouse dont l'intelligence fait oublier le *divisus est* de saint Paul!

Par goût personnel autant que par souci d'être de son temps, M. Saint-Pierre s'est spécialisé en sciences sociales et économiques. Il a déjà publié une quinzaine d'ouvrages — brochures ou grands in-16 — sur la question sociale. En son dernier volume, il apporte quelques éléments de solution à l'angoissant problème. Naturellement social, l'homme apporte à la société où il cherche la satisfaction de besoins physiques et moraux compliqués et nombreux une inégalité concrète qui en constitue l'essentielle hiérarchie. La nécessité qui le pousse à faire partie d'une multitude n'est pas absolue mais conditionnelle. La condition, c'est la volonté de vivre une vie meilleure. Les trois cas<sup>2</sup> où l'homme peut vivre hors d'un groupe constitué ont été notés par saint Tho-

<sup>2</sup> *Mala fortuna*; le cas de Robinson, *corruptio naturae*; le cas des idiots; *Excellentia naturae*, le cas de saint Jean-Baptiste.

mas; ils n'infirmenent en rien l'existence nécessaire de la société. Dès lors, la question sociale, résultant des inégalités inhérentes à la nature humaine, existera toujours. Espérer la résoudre serait une chimère. Celui qui est la Vérité a dit: « Il y aura toujours des pauvres parmi vous. » On ne peut donc qu'en atténuer l'acuité. Tâche primordiale à laquelle doivent participer l'Eglise, l'Etat et l'association. La paix est le prix de cette collaboration, affirme la sociologie. La prospérité dépend de l'entente entre le capital et le travail, conclut l'économie politique préoccupée de la production, de la répartition et de la consommation des richesses. Et voici que la théologie déclare avec l'Angélique Docteur, qu'il faut un minimum de bien-être pour pratiquer la vertu. L'on voit l'intérêt qu'offre l'étude des solutions proposées.

Que de théories depuis le communisme absolu de Platon au léninisme soviétique. Autant ces doctrines extrémistes méconnaissent les conditions réelles et la nature humaine, autant le catholicisme social, étayé sur des principes solides et fermement orienté vers les applications pratiques par une observation séculaire, offre des solutions durables. M. Saint-Pierre appartient à l'école catholique dont l'encyclique *Rerum Novarum* a synthétisé la doctrine.

Chargé du cours d'histoire de nos oeuvres sociales à l'Ecole des Sciences sociales de l'Université de Montréal, l'auteur est depuis longtemps persuadé que la « misère imméritée » qui ronge certaines classes est nuisible à la prospérité économique de toute une société. C'est cette idée générale qui fait l'unité de son dernier ouvrage où l'on lira les cours du professeur aux cinq dernières semaines sociales et trois de ses conférences. Est-il dési-

rable, en principe, que les syndicats fondent et maintiennent des oeuvres économiques et sociales en marge de leur activité professionnelle? Que signifie salaire minimum et que prescrit la justice sur ce point important? A quel degré les répercussions sociales du fait industriel sont-elles bienfaisantes ou nocives? Le salarié habite-t-il un logement salubre? En est-il le propriétaire? Ne sommes-nous pas en train de devenir dans les villes un peuple de locataires, sans attache au sol, sans estime pour la maison natale, et qui pègrine chaque mois de mai, d'un quartier à l'autre, comme une caravane désolée? Combien doit durer la journée de travail? Par quel mode de participation aux bénéfices doit-on intéresser l'ouvrier à la stabilisation industrielle?

A ces questions, M. Saint-Pierre répond avec mesure. Esprit positif pour qui le réel existe, il se garde des haltes aux carrefours des utopies. Ses exposés sont solidement construits et ses considérations pratiques empreintes d'une grave pondération. Voilà pour le fond. Comme dans la fable, c'est ce qui manque le moins. L'auteur aurait certes bien fait de rendre moins rêche et moins nue la forme littéraire de son ouvrage. Evidemment, on ne peut exiger que nos sociologues et nos économistes soient tous des écrivains nés. Nous croyons que l'auteur de *Le problème social* a choisi un moyen trop aisé de composer son volume. Composer ne veut pas dire insérer sans retouche aucune des pages d'abord destinées à l'audition. Composer signifie trier, affiner, combiner et fondre en vue d'un tout homogène et harmonieux. Aux recueils, le lecteur préfère les ouvrages organiques, les seuls, en somme, qui s'imposent vraiment. C'est de telles oeuvres que notre littérature sociale doit s'enrichir.

La valeur des ouvrages de M. Saint-Pierre est leur sûreté doctrinale. Ce mérite leur vaut l'attention des esprits sérieux qui savent que les questions sociales, selon un mot de Ferdinand Brunetière, sont un domaine où « la moindre erreur se propage en infinies ondulations de souffrances ».

Hermas BASTIEN.

**RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, POUR 1924-1925**, par Pierre-Georges Roy, Québec, 1926.

L'archiviste de la province vient de publier son cinquième rapport annuel. C'est un fort volume de 450 pages, enrichi de pièces très intéressantes et illustré de fac-simile fidèles. Ce volume contient les mémoires touchant la mort et les vertus des Martyrs canadiens, mémoires sur lesquelles Pie XI s'est appuyé pour les déclarer bienheureux, le 25 juin dernier. Sept grandes séries de pièces complètent le rapport dont il convient de féliciter l'auteur. Celui-ci signale, en préface, le déménagement des Archives dans le nouvel immeuble de la rue Sainte-Julie. Historiographes et amateurs de vieux documents se réjouiront à la pensée que nos archives sont logées dans un édifice à l'épreuve du feu et dans des pièces accessibles à tous les chercheurs.

H. B

**PRÉCIS D'HISTOIRE DES LITTÉRATURES FRANÇAISE, CANADIENNE-FRANÇAISE, ÉTRANGÈRES ET ANCIENNES.** (Procure des Missions des Soeurs de Sainte-Anne, Lachine.)

« Ce précis, dénote d'immenses recherches, une information qui n'a rien voulu laisser de côté. Les historiens de l'avenir devront en tenir un grand compte. » Ainsi Henri d'Arles appréciait ce livre nouveau qui consacre 180 pages à notre littérature. L'auteur continue à recevoir des félicitations. Le R. P. Alexandre Dugré, s. j., d'Edmonton, souhaite qu'il devienne le manuel de tous les couvents français du Canada. M. l'abbé Elie Auclair, dans *L'avenir du Nord* a consacré une étude très sympathique à ce Précis d'histoire, dont il souligne l'impartialité, la clarté et la belle venue. Et nous lui souhaitons, à notre tour, très large diffusion. — En vente à notre librairie, \$1.00 franco.

## UNE NOUVELLE RÉVÉLATION <sup>1</sup>

*Gardons-nous des erreurs d'enseignement, les plus graves de toutes. L'avenir d'un pays est d'abord un problème d'école.*

Sylvain Lévi.

En novembre dernier, s'est tenue à Montréal, une semaine d'Histoire du Canada. C'était la première fois, en notre pays, que l'on organisait un congrès tout entier voué à l'étude des diverses questions se rapportant à cette branche si importante des connaissances humaines, l'histoire. C'était donc un coup d'essai, et qui fut un coup de maître. Le programme, bien rempli, n'était peut-être pas parfait de tous points. Ainsi, d'aucuns ont été surpris de voir que l'on empruntât des principes et des directives à MM. Seignobos et Ch.-V. Langlois, et que l'on demandât à ces maîtres contestés et douteux toute une théorie d'enseignement. L'on avait aussi oublié de faire sa part à l'Acadie. Lacune qui a dû être sensible à nos frères de là-bas. Dans l'ensemble cependant cette semaine d'histoire a eu un succès tel que l'on parle de la recommencer chaque année. Rien n'a manqué de ce qui pouvait contribuer à la faire réussir, ni les travaux consciencieux, ni la qualité d'un auditoire fidèle jusqu'au bout à suivre les séances, et à s'intéresser à des sujets d'un caractère nécessairement spécial, sinon hermétique. Comme pour mieux donner à ce congrès l'allure d'un événement destiné à marquer dans

<sup>1</sup> *Note de la Rédaction.* — *L'Action française* ne publie pas d'articles inspirés. Elle laisse toute liberté à ses critiques. Pris à partie, à la fois comme historien, et comme historien de l'Acadie, Henri d'Arles avait droit de protester..

nos fastes, il s'est trouvé quelqu'un qui lui a apporté une révélation nouvelle, sous forme de *Points de vue en Histoire*.

\* \* \*

Le prophète de ce message, M. le chanoine Emile Chartier, se doutait bien de la sensation, pour ne pas dire de l'émoi qu'il allait causer. Il s'en était ouvert à des amis ou à des disciples. Leur discrétion fut telle que ses confidences préalables n'ont pas tardé à devenir secret de polichinelle. « Voilà assez longtemps que dure cette manière d'écrire l'histoire. Il faut en finir. Je suis déterminé à frapper un grand coup et à brûler mes vaisseaux. » — C'est ainsi qu'il se serait exprimé. Comme dans Molière, M. Chartier voulait « changer tout cela ». Son message a, en effet, profondément étonné son auditoire et soulevé des commentaires qui sont loin d'être finis. Me sera-t-il permis d'essayer de traduire l'émotion qu'il a suscitée, pour diverses raisons, les unes tenant aux circonstances, les autres, plus sérieuses, venant des idées qu'il a émises ?

D'abord, M. le chanoine Emile Chartier n'est pas connu comme historien. Je ne sache pas qu'il soit du métier. A-t-il même une spécialité bien tranchée ? S'est-il vraiment distingué dans un genre quelconque ? Il écrit. L'on ne peut lui refuser la correction syntaxique. C'est bien le moins. Mais est-il écrivain-né ? A-t-il une divinité en lui ? a-t-il cette forme où se révèle le don ? Il faudrait être hardi pour le soutenir. Les vrais connaisseurs prétendent tout le contraire. Le plus fin critique que nous ayons eu, fin comme de la soie ! — j'en parle au passé, car, et c'est bien dommage, sa santé l'empêche de surveiller notre mouvement littéraire, —

m'écrivait au sujet d'un article de M. Chartier paru dans la *Revue Canadienne*: « je viens de le lire. C'est écrit comme par un sous-rédacteur à *la Patrie* ou à *la Presse*. » — L'on ne prendra pas ceci pour un compliment. Et quel est donc cet ancien professeur de l'Université de Montréal qui disait du même monsieur: « Il a le style statique. » Cette remarque n'est guère plus flatteuse. En dépit de ses nombreux articles, M. Chartier en est donc encore à se créer une réputation de véritable écrivain. Rien de ce qu'il signe ne porte la griffe du lion. Quant aux idées, il a surtout celles des autres. C'est un auteur à fiches. Il utilise ses casiers. Parfois, et même assez souvent, il relève ses dires de citations d'une insigne banalité. Par exemple, dans l'étude dont nous nous occupons, invoquant son maître préféré, et fort périmé, Brunetière: « Brunetière, dit-il, insistait sur cette formule: « L'Angleterre est une île. » Quelle découverte! que Brunetière est admirable d'avoir trouvé cela!

En fait d'ouvrage un peu considérable, M. Chartier n'en a commis qu'un seul. Un seul. Il n'a pas été tenté de recommencer l'expérience. Serait-ce le signe qu'elle ne lui avait pas été très heureuse? Cet ouvrage, que nous tirons pour un instant de l'oubli, était intitulé: *Pages de combat*. Etiquette qui sent bien la poudre. Or le livre est le plus pacifique et le plus anodin qui soit. Il est fait de pièces et de morceaux, d'explications littéraires, d'impressions de voyage, toutes choses qui n'avaient même pas le mérite de la nouveauté, ayant déjà paru dans des revues ou journaux. Mais c'était le temps où Brunetière — encore lui! — remuait l'opinion européenne par ses *Discours de combat*. En disciple à la suite, M. Chartier baptisa *Pages de combat* le recueil

qu'il envoyait à l'impression, sans se soucier si ce titre convenait ou non. Puisque j'en suis à cet ouvrage où il y a quelques pages dignes d'un bon élève, je veux signaler la trouvaille que j'y ai faite, et que je fis remarquer dans le temps à l'auteur, qui du reste le prit très-bien. C'est une justice à lui rendre. Reproduisant et commentant trois lettres autographes de Lamennais, que possèdent les archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe, il a eu la témérité de les présenter comme inédites, alors qu'elles avaient été publiées dans la correspondance générale du grand écrivain, parue en 1862. Christian Maréchal et Ad. Roussel les avaient déjà utilisées dans leurs études mennaisiennes, en indiquant la référence. Pour un licencié-ès-lettres et professeur de rhétorique, la méprise était de taille.

Quoi que l'on pense de la carrière littéraire de M. Chartier, il est certain qu'il n'a jamais pratiqué ce genre supérieur qui s'appelle l'histoire. Et cela est inquiétant chez celui qui veut poser tout-à-coup en maître, et se mêler de donner des leçons à des professionnels. Chaque science, chaque art a ses disciplines. Celles de l'histoire, notamment, sont précises, rigoureuses, complexes. Il est bon, il est peut-être indispensable de s'y être soumis soi-même, de les avoir éprouvées, avant de se risquer à en parler. L'expérience personnelle d'une méthode rend apte à en concevoir les difficultés et les exigences. Que dirait-on d'un critique d'art qui se lancerait dans l'appréciation des tableaux avant d'avoir étudié les secrets de la peinture? Telle phrase brève, tel mot, mais émanés d'un vieux praticien, rompu à toutes les roueries du métier, auront toujours chance de mieux nous renseigner sur telle branche de l'art, que des amplifications d'amateur. De même en histoire. L'on

accueillera avec hésitation, et sous bénéfice d'inventaire, les conseils donnés par un profane, tandis qu'un professionnel de cette haute discipline trouvera les esprits attentifs à profiter des rappels de son expérience. Admettons que, sans être lui-même historien, M. Chartier pouvait traiter d'histoire, puisqu'on l'y invitait, et que son nom figurait au programme de la fameuse semaine. En tout, il y a la manière. Quelle a été la sienne? Après un court préambule, où il résume des idées justes, et qui ne sont pas de lui, qu'il emprunte à des « pages excellentes » de Vincent, dans sa *Théorie des Belles-Lettres*, il aborde sa thèse, et avec quel aplomb! Il commence tout de suite par un coup de massue donné sur la tête de nos pauvres historiens et professeurs d'histoire. Tout le long de son exposé, il frappera ainsi comme un sourd, faisant un grand carnage de victimes, de rares privilégiés échappant seuls à l'hécatombe, de ces historiens pour qui l'histoire est un genre officiel, où la vérité peut s'allier à la politique. Du sein de ce massacre presque général, s'élèvera la voix du prophète formulant ses oracles et promulguant sa belle révélation. Tenons-nous-le pour dit. Jusqu'au message de M. Chartier, nos historiens et professeurs d'histoire, sauf d'infimes exceptions, n'y ont rien vu, rien compris. Simplement. Leur oeuvre est à recommencer, d'après ce programme nouveau. Liquidons le passé. Entrons résolument dans les voies lumineuses que vient de nous ouvrir, d'un geste large, le sauveur de nos méthodes historiques en désarroi.

Pareil ton n'a rien de ce que la rhétorique appelle le discours insinuant. Même si nos historiens étaient coupables des méfaits et faussetés que M. Chartier leur attribue, il était au moins habile d'y aller plus douce-

ment avec eux. L'on se méfie d'un convertisseur qui adopte un procédé si massif de transformation des esprits. J'ajoute qu'un homme bien élevé s'y fut pris autrement. L'impertinence n'est jamais de mise entre personnes de bonne compagnie. Et quand on croit posséder la vérité, est-il nécessaire de l'asséner à tour de bras? La vérité a une grande puissance de rayonnement. Elle ne souffre pas la violence. A des intelligences honnêtes, il suffit qu'elle se présente pour être accueillie. C'est même le signe que l'on n'est pas très sûr d'avoir raison que de vouloir imposer ses idées et forcer la conviction sans tenir compte des convenances les plus élémentaires. M. le chanoine me semble avoir fait litière des lois de la courtoisie. Parlant à des historiens et pour des historiens, lui qui ne peut se réclamer d'aucun travail proprement historique, lui qui en aucun genre n'a à son crédit une oeuvre de réelle valeur, il eût dû s'excuser de s'aventurer dans un tel sujet, et n'y avancer qu'avec une extrême prudence. Au lieu de cette attitude éminemment seyante, le voilà tout de suite en haute mer, toutes voiles dehors, courant comme un corsaire à l'attaque, se livrant à une véritable entreprise de démolitions, et laissant son auditoire ébahi par son jeu de casse-têtes.

\* \* \*

Au nom de quels principes s'est-il permis une pareille sortie? Sur quelle base repose son message sensationnel? On va le voir. Je cite la partie essentielle de son travail, les prémisses d'où il est parti pour se fourvoyer dans d'extravagantes conclusions :

« *L'historien doit acquérir le sens des différences; dans un pays comme le nôtre, il doit appliquer ce sens à*

*deux domaines à la fois : les époques et les races. S'il a le sens de la différence entre les époques, l'historien de chez nous, professeur ou rédacteur, ne jugera pas les origines de la civilisation canadienne d'après nos moeurs et nos idées actuelles. S'il possède le sens de la différence entre les races, il n'appréciera pas la politique anglaise d'après les principes qui déterminent la politique française, les vues des Anglais d'outre-mer d'après la conduite des Anglo-canadiens, les actes des Français nos pères d'après la façon de penser des Canadiens-français d'aujourd'hui. Comment ne pas admettre que l'oubli de ce sens a souvent faussé l'oeuvre historique de nos professeurs et de nos rédacteurs? »*

C'est pourquoi ils se sont trompés, dans leurs études sur le régime français, sur le régime anglais, et dans leurs appréciations de la Confédération canadienne. Mais avec le beau spécifique que M. le chanoine Chartier tenait en réserve, et dont il veut bien nous gratifier, « professeurs d'histoire et rédacteurs de demain », — il n'y a absolument rien à faire avec ceux d'aujourd'hui ! Leur cas est désespéré. — sauront éviter les erreurs et les outrances de leurs devanciers, et « assurer à leurs appréciations la justesse relative, laquelle se confond avec la seule impartialité possible. »

Passons à la discussion de l'idée sur laquelle M. Chartier a établi tout son système. Le principe émis est juste. J'ose dire que c'est un incontestable truisme. C'est l'enfance de l'art. Avoir le sens de la différence des époques et des races est le premier devoir de tout historien. Réduit à ce constat universellement reconnu, le message de M. le chanoine prend des proportions plus que modestes. En effet, pas n'est besoin d'être grand clerc pour savoir que l'histoire est d'abord une évoca-

tion et une résurrection. Le mot est, je crois, de Michelet. Comment évoquer et ressusciter une époque disparue, si ce n'est en la revivant soi-même dans toutes ses circonstances de temps, de lieux, de personnes et de faits? Il importe de reconstituer l'atmosphère dans laquelle ont évolué les hommes que l'on met en scène, si l'on veut camper des êtres de chair et de sang, et non des fantoches. Pour cela, il faut tenir compte de leurs entours, de leurs idées, de l'état général de la société d'alors, des maximes sociales, politiques, économiques, religieuses, qui avaient cours, et de la réaction qu'elles subissaient au sein de chaque nation. Tite-Live disait qu'à force de compulsurer les chroniques de la vieille Rome, il s'était fait une âme antique. Taine cite ce mot dans son *Essai* sur cet auteur. Il est plein de sève. L'historien doit se faire une âme à la mesure de l'âme générale du temps et du pays qu'il étudie. Il doit entrer en quelque sorte dans la peau de ses personnages, et à force de recherches et de divination rétrospective, en arriver à se rendre comme présents les siècles les plus lointains. Il est un pêcheur d'ombres. A ce métier est nécessaire la patience de fouiller les archives pour leur arracher tous leurs secrets. Il faut qu'il s'y ajoute des dons d'animateur, sans lesquels les pièces les plus authentiques demeureront poussière morte. L'histoire est une science et un art, comme l'a très bien définie M. Hannotaux. L'alliance de ces deux qualités fait l'historien digne de ce nom. L'érudition est à la base du genre, mais elle ne le constitue pas. Il y a des érudits qui connaissent tout d'une époque, et qui n'ont cependant aucun droit au titre d'historien. Pas plus que les matériaux ne sont l'édifice, il n'y a pas d'histoire sans un plan qui ramène à l'unité les données éparses, et qui les

range dans un ensemble ordonné et vivant. C'est affaire de science et d'art.

Le principe énoncé par M. Chartier est donc indiscutable. L'auteur s'est trompé d'adresse s'il a prétendu nous en faire une révélation. Il y a beau jour que ceux qui s'occupent d'histoire chez nous connaissent cette discipline élémentaire, et l'observent avec conscience. Ce principe est juste, mais il est incomplet. Toute l'histoire consiste-t-elle à avoir le sens de la différence entre les époques et les races? Là est le noeud de la question, le point vif du débat. Pour M. Chartier, il semble bien qu'il suffise, pour être historien, de posséder ce sens subtil. Une fois qu'on en est armé, l'on est immunisé contre les préjugés de son temps, de son milieu, de son éducation; l'on est apte à tout comprendre, et à tout excuser, des hommes et des faits que l'on assigne à comparer; l'on n'est plus gêné, dans son évocation du passé, par des retours offensifs du présent; le temps écoulé, la marche des choses, depuis l'époque dont on parle, se sont en quelque sorte évanouis, et l'on a l'unique et claire vision de la période où l'on s'attarde, sans qu'il s'y mêle aucun élément venu d'ailleurs. Les personnages défilent sur la toile avec leur physionomie véritable. Les faits surgissent, et s'enchaînent, et s'expliquent comme par miracle. Comme tout devient intelligible. Ce qui avait l'air d'une énigme se laisse tout naturellement déchiffrer. Les actions des hommes, leurs fautes, leurs erreurs, cela provenait de « maximes qui, comme des lois fatales, dominaient alors la politique », des « préjugés qui hantaient l'esprit » des grands commis « chargés d'appliquer cette politique, soit dans les ministères de la métropole, soit dans les services de la colonie ». C'est ainsi qu'ils entendaient leur mission. Faut-il leur en

faire un crime? Il n'est que de se mettre à leur point de vue. Et tout s'éclaire.

Par exemple, quand on est la France du dix-septième et du dix-huitième siècle, et que l'on fonde une colonie qui s'appelait la Nouvelle-France, était-il possible d'adopter, à l'égard de cette fille lointaine perdue sur les bords du Saint-Laurent, une autre ligne de conduite que celle que l'on a tenue, étant donnés les hommes au pouvoir, les idées qui régnaient alors? Cette France et ces hommes de France ont été de leur temps. Voilà tout. Comment leur en faire un reproche? Quand on est l'Angleterre du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, et que, fidèle à ses traditions de rapacité, l'on s'est enfin emparé d'une colonie qui appartenait à une puissance, ennemie et rivale séculaire, quoi de plus naturel que de vouloir appliquer à cette nouvelle possession les principes de gouvernement qui ont toujours dirigé un empire essentiellement colonial, tel que la Grande Bretagne? Quand on est l'Angleterre — l'Angleterre est une île, ne l'oublions pas, — que l'on aspire à régner sur toutes les mers du globe et sur tous les continents, que l'on se sent comme de juste un appétit léonin, et que, cédant à un tempérament que la nature a fait impérialiste, l'on se prépare à étendre ses conquêtes jusqu'au bout du monde, ne faut-il pas tout de même unité de vues de la part du pouvoir central dans ses rapports avec tant de peuples divers? Tant pis si l'impulsion qui part de si haut et de si loin heurte des populations qui s'attendaient à autre chose! Les pauvres! Elles n'avaient qu'à s'incliner gracieusement devant les ordres émanés de la métropole. Les hommes d'Etat agissaient d'après des maximes « comme fatales ». Ils ne pouvaient vraiment faire mieux. Les historiens doivent s'incliner

à leur tour devant leur oeuvre politique, qui prend un si légitime aspect, dès que l'on fait appel à cette formule merveilleuse, capable de résoudre tous les problèmes, la différence entre les époques et les races. Vive le beau sens prôné par M. Chartier !

Cette magnifique théorie, par quoi se dénouent si aisément les complexités de la science historique, n'a qu'un tort. Il est vrai qu'il est capital. Pourquoi ce Michelet, par exemple, avec tous ses dons éminents d'évocat, en dépit de la magie avec laquelle il sait revivifier un monde disparu, n'est-il pas considéré comme un historien véritable et de tout repos ? C'est que l'artiste en lui est bien supérieur au philosophe et à l'homme de science. Extraordinaire comme animateur, il est faible quand il s'agit de porter sur les faits qu'il recompose un jugement acceptable à tout bon esprit. L'histoire ne consiste pas seulement à raconter, fût-ce avec un naturel inouï, et en donnant à son récit le plus de couleur locale. Ce n'est pas une chronique, fût-elle tissée avec un art qui la rende assimilable à une chronique des temps présents. Le passé qu'elle s'efforce de ressusciter dans toute sa nue réalité, elle doit le juger. Ces hommes et ces événements qui font l'objet de son enquête minutieuse, l'historien est tenu, après les avoir bien compris, de les peser dans une balance équitable, de montrer, par exemple, en quoi ils ont failli, par quel côté ils se sont écartés de la justice et des principes d'une saine politique. Autrement, les mémoires laissés par les hommes d'Etat pour justifier de leur conduite, suffiraient à dicter l'histoire. Ces oeuvres, éminemment subjectives, seraient tout ce qu'il serait permis de penser touchant les faits auxquels ils ont pris part. Il ne s'agit pas, pour l'historien, de scruter les intentions. Les intentions des

hommes d'Etat ne sont pas la matière de l'histoire. Ce qui compte pour elle, ce sont les faits, avec leurs répercussions infinies. Elle est une science solide, et qui bâtit sur le positif. Aucun esprit averti ne prendra au sérieux la boutade de Renan : « L'histoire est une science éminemment conjecturale. » Elle aspire à trouver la vérité. Et s'il ne lui est pas humainement possible de toujours aboutir à l'absolu, du moins lui est-il permis de s'établir dans le relatif. Elle soumet le passé à son tribunal. Ses arrêts doivent s'inspirer, non de l'opportunisme, ni des idées de bonne entente, ni de l'intérêt personnel, ni de la crainte de déplaire. Pareil état d'esprit courtisan est en nette opposition avec son devoir. Elle doit se guider d'après des maximes qui échappent aux contingences humaines. Les mêmes faits, exhumés dans toute la vérité de leur physionomie, donneront lieu à des interprétations bien différentes, selon que l'historien puisera les éléments de son appréciation dans une philosophie droite, honnête, transcendante aux époques et aux races, et en quelque sorte éternelle, ou que son intelligence sera de formation douteuse, équivoque, balancera entre le juste et l'injuste, s'en tirant par une tangente indigne de sa mission, s'il n'ose pas ouvertement se prononcer et choisir. Le jugement, voilà ce qui fait la grandeur de l'histoire. Et voilà aussi ce qui rend cette discipline difficile et redoutable. Il implique de si lourdes responsabilités. L'on peut toujours arriver, si l'on a les dispositions voulues, et si l'on s'y applique, à tisser la trame d'un récit agréable. Mais il n'est pas donné à tous de se prononcer avec pertinence sur le mérite ou le démérite des hommes que l'on cite devant la postérité. La distance qui nous sépare d'eux permet précisément d'envisager l'ensemble de leurs actes avec

sérénité, et de porter sur leur compte une sentence qui aura plus de chance d'impartialité. Pour toutes sortes de raisons, personne n'a jamais écrit ni n'écrira jamais une bonne histoire de son temps. Car l'on est trop proche des évènements pour les apercevoir dans leur ampleur, et leurs détails, et leurs conséquences. Et la passion risque d'obnubiler le jugement. Tandis que la longue perspective du fond de laquelle remonte le passé laisse le regard embrasser toute la fresque. Et rien ne lui échappe de ses parties saines ou de ses lézardes. Pourquoi serait-il interdit à l'historien d'aujourd'hui de profiter des acquisitions intellectuelles que l'humanité fait de siècle en siècle, et d'étayer ses jugements sur les progrès incontestables réalisés par l'esprit dans le domaine politique, social, économique, et de comparer cela avec les doctrines hésitantes ou erronées, en faveur à l'époque dont il parle? Lui faudrait-il donc faire abstraction de son milieu, de sa race, de son éducation, de son temps, et s'incorporer tellement aux personnages qu'ils ressuscite qu'il ne voie plus que par les yeux, et qu'il se défende de penser autrement qu'ils n'ont fait? C'est pourtant à quoi nous invite impérieusement M. le chanoine Chartier. Il nous propose, ni plus ni moins, un renversement des valeurs, un retournement des choses. Selon lui, il est urgent d'écrire désormais notre histoire, non du point de vue du Canada, mais du point de vue de la France et du point de vue de l'Angleterre, de la France et de l'Angleterre des trois derniers siècles. Ces actes, posés il y a si longtemps, et qui étaient gros de tout notre avenir national, et dont les conséquences n'ont pas fini de se dérouler, il faut les saisir, non pas à leur terme, mais à leur origine, si l'on veut les comprendre, les expliquer, les excuser. Ce ne sont

plus les effets qu'il faut analyser, mais les causes, d'où il ressortira que les hommes qui ont présidé à nos destinées ont pu se tromper, mais toujours de bonne foi. Leurs erreurs furent en quelque sorte nécessaires. Tout jugement sur leur compte devient injuste et vain. Cette doctrine est aussi sage que si l'on proposait aux historiens français de ne plus désormais écrire l'histoire de France que du point de vue de l'Allemagne, par exemple. M. Chartier, qui s'appuie commodément sur Léon XIII, ne semble pas s'être aperçu que sa théorie versait dans le déterminisme historique, ce qui est fort grave. Ce n'est pas d'ailleurs son seul défaut. L'ensemble en est déplorable. Parti d'un principe juste, mais incomplet, il a tiré de là tout un système arbitraire, il en a tiré des conclusions chimériques nullement contenues dans les prémisses. Son raisonnement est donc vicieux. Ce système est l'indice d'un curieux phénomène de strabisme intellectuel, transposition, sur le plan de la pensée, de certain strabisme physique.

Nos historiens et professeurs de demain, à qui M. le chanoine adresse son étrange message, ne le suivront pas dans sa course à l'abîme. Il aurait fallu autre chose qu'une volée de paradoxes, qu'un échafaudage d'arguments artificiels et manifestement sophistiques, pour les décider à renouveler leurs disciplines et à rompre avec de saines méthodes d'enseignement historique. Quant à nos historiens d'hier et d'aujourd'hui, ceux du moins qui ont bâti leur oeuvre d'après des règles traditionnelles et éprouvées, les aménités que leur a servies ce novateur sans mandat, au nom d'une formule qui ne tient pas debout, ne les ont pas atteints. S'il se trouve chez nous des fabricants d'histoire disposés à mettre cette formule en pratique, leur travail servira du moins à en

faire éclater l'inanité. De la sorte, il ne sera pas perdu. Et ce sera toujours cela.

\* \* \*

Un mot encore, et je termine. Je disais, en commençant cette étude, que l'on avait oublié de faire figurer l'Acadie au programme de la Semaine d'Histoire. M. Chartier a peut-être voulu réparer cette omission en consacrant un paragraphe de son message à la question acadienne. Hélas! ce fut pour entasser autant d'erreurs que de mots. Lisons-le bien :

*« Il n'est pas de problème national comparable à celui que pose l'Acadie pour égarer notre jugement et exaspérer notre antipathie. L'Angleterre étant la première intéressée à se gagner le coeur des Acadiens, il semble étrange dès l'abord qu'elle ait conduit toute sa politique de façon à se les aliéner à jamais. Aussi est-on amené tout naturellement à faire retomber sur les soudards anglais du Nouveau-Monde la responsabilité des mesures inhumaines qui furent appliquées à l'Acadie, entre 1713 et 1755 surtout. N'y a-t-il pas pourtant des historiens, par ailleurs très estimables, qui se sont évertués à charger de ce fardeau la Métropole elle-même ? L'Angleterre y a-t-elle perdu ? et la vérité historique y a-t-elle gagné ? L'Acadie d'Edouard Richard fournit de bonnes raisons pour répondre non ? »*

A ce couplet en fausset, je répondrai ceci :

*Premièrement* : Le 28 décembre 1720, c'est-à-dire sept années seulement après le traité d'Utrecht, et la cession définitive de l'Acadie à l'Angleterre, les Lords du Commerce (Ministère des Colonies) écrivaient de

Whitehall au gouverneur Richard Phillipps : « Nous inclinons à croire que les habitants français de la Nouvelle-Ecosse ne deviendront jamais de bons sujets de Sa Majesté, tant que les gouverneurs français et leurs prêtres exerceront sur eux une si grande influence; pour cette raison nous sommes d'avis qu'ils *devront être transportés ailleurs* aussitôt que les renforts que nous nous proposons de vous envoyer seront arrivés en Nouvelle-Ecosse... »<sup>1</sup> — Ce texte *capital* prouve que l'Angleterre, « la première intéressée à se gagner le coeur des Acadiens », a été aussi la première à lancer l'idée de leur déportation. Toute la subtilité de M. Chartier n'arrivera pas à concilier cette contradictoire.

*Deuxièmement* : les documents officiels que nous avons produits montrent clair comme le jour que « les soudards anglais du Nouveau-Monde » ont tramé « leurs mesures inhumaines » envers les Acadiens de concert, et jusqu'à la fin, (1763), avec le gouvernement de la Métropole. Il y a eu parallélisme constant d'inspiration et d'action entre les ministres de Londres et les gouverneurs coloniaux de Halifax et de Boston. Pour notre part, nous n'avons pas eu à nous évertuer pour « charger de ce fardeau » de la déportation la Métropole elle-même. Il nous a suffi d'exhumer les pièces d'archives, de les lire sans parti-pris, et de les laisser dévoiler leurs secrets d'Etat. Il n'est au pouvoir de personne d'em-

<sup>1</sup> We are apprehensive they will never become good subjects to His Majesty, whilst the French Governors and their priests retain so great an influence aver them, *for which reason we are of opinion they ought to be removed* as soon as the forces which we have proposed to be sent to you shall arrive in Nova Scotia. (*Nova Scotia Docum.* P. 58.) — Charles Lawrence, dans sa fameuse lettre du 1er août 1754, ne fera que reprendre, à peu près dans les mêmes termes, l'idée exprimée ici, pour la première fois, par les Lords.

pêcher qu'elles ne soient accablantes pour l'Angleterre. Le soi-disant loyalisme de M. Chartier et de son école s'en trouve scandalisé. Mais la vérité historique n'est pas affaire de sentiment. Tant pis pour ceux que l'exacte révélation des faits peut écorcher !

*Troisièmement* : l'auteur se demande si l'Angleterre y a perdu et si la vérité historique y a gagné ? Bien étrange question. Il invoque Richard pour répondre non. Par quel biais M. Chartier prend toujours les choses ! Et comme il semble inapte à édifier un raisonnement qui se tienne. Quand on aborde l'histoire acadienne particulièrement, ce n'est pas le faire avec un esprit scientifique que de se demander si l'Angleterre va y gagner ou y perdre. C'est là une vue tout-à-fait subsidiaire. L'historien recherche la vérité. Il ne se préoccupe pas des contrecoups que sa manifestation peut avoir à l'égard d'une nation. La grande faiblesse de l'oeuvre d'Edouard Richard (nous parlons de son texte primitif) vient précisément de ce que l'auteur est parti d'une conception *a prioriste* de son sujet : exonérer l'Angleterre de toute responsabilité dans la déportation des Acadiens. Il s'est tracé un cadre dans lequel il a voulu à toute force faire entrer les faits. Outre que cette idée préconçue paraît bien invraisemblable à première vue, les esprits impartiaux et indépendants n'ont pas manqué de signaler que, loin de l'étayer d'aucune preuve, l'auteur faisait usage de documents allant à l'encontre de sa thèse impossible, et l'effritant au fur et à mesure qu'il cherchait à l'édifier. Ce qui n'est pas un succès, on en conviendra. Malgré tous les efforts de l'historien pour étouffer la vérité sur un point essentiel, la vérité s'infiltrait dans son ouvrage, et y semait des lueurs qu'il

nous a été relativement facile de transformer en aveuglantes clartés. Libre à M. le chanoine Emile Chartier de se fermer les yeux à l'évidence des témoignages, et de continuer à croire que ni l'Angleterre n'a perdu ni la vérité historique gagné à la solution définitive de ce débat important entre tous. Libre aussi à lui de jongler avec des sophismes et de cultiver la plus fougueuse improbité d'esprit. C'était un service à rendre à la pensée canadienne que de le démasquer.

Henri D'ARLES.

NOTE. — Nous avons dit, au cours de cette étude, qu'en fait d'idées, M. le chanoine Chartier avait surtout celles des autres. Il n'y a qu'à lire dans l'ouvrage de Pierre Lasserre — *La Doctrine officielle de l'Université*, les chapitres I-II du livre III, oeuvre de René de Marans, et intitulés: *Les Nouvelles Méthodes Historiques. L'utilisation de l'Histoire*, pour se convaincre que le message de M. Chartier est le résumé des doctrines de Ch. V. Langlois et Seignobos sur l'histoire, doctrines erronées et absurdes. Nous recommandons vivement à nos lecteurs, désireux de se renseigner là-dessus et de contrôler nos affirmations, le recours à ces chapitres. Ils seront édifiés à la fois sur le degré d'originalité dont M. le chanoine est capable, et sur la valeur du système qu'il a voulu imposer avec éclat. Pour ceux qui ne seraient pas en mesure de lire cet ouvrage, voici un passage emprunté à Ch. V. Langlois, *La Vie en France au moyen-âge*, introd., où l'on va voir que *La Nouvelle Révélation* de M. Chartier est contenue en substance:

« Le vrai rôle de l'historien est de mettre en contact dans les meilleures conditions possibles, les gens de maintenant avec les documents originaux qui sont les traces laissées par les gens d'autrefois, sans y rien mêler de lui-même. Il n'est pas toujours possible de s'en tenir là, mais il faut s'en tenir là toutes les fois que c'est possible. On en viendra certainement, je crois, à concevoir les livres d'histoire pour le public éclairé comme des recueils de textes précédés de dissertations critiques, encadrés de commentaires sobres, assemblés avec discernement, groupés avec art. »

C'est toute l'histoire *explicative* de M. Chartier: l'absorption du général par le particulier, la séparation entre les éléments d'un jugement et le jugement lui-même, et finalement la suppression pure et simple de l'histoire. — *Op. cit.*, pp. 345-349-353.

## VOS DOCTRINES ?...

Réponse de M. Léon Lortie <sup>1</sup>

Les Etudiants forment une classe étrange dont on se défie souvent et sur laquelle on fonde aussi de bien belles espérances. Leur jeunesse qui aime se manifester de façon bruyante, peut parfois ennuyer le citoyen tranquille qui ne veut pas être dérangé dans la routine de ses occupations. En revanche, la générosité de leurs élans et la sympathie que l'on porte d'habitude aux coeurs de vingt ans, tempèrent l'humeur maussade avec laquelle on voudrait les accueillir.

Rien n'est plus composite non plus que ce milieu où se rassemblent les éducations et les tendances les plus diverses, les plus contradictoires même. C'est à l'Université que se rencontrent les fils des riches, des grands industriels, des hommes politiques influents, des magistrats, des professionnels, des hommes de la terre, des petits marchands, de tout le monde, enfin. C'était un peu la même chose au collège. Mais à l'Université la personnalité de chacun commence à se faire jour : la

<sup>1</sup> Nous continuons la publication des réponses à notre enquête sur les doctrines de la jeune génération.

Agé de 23 ans, M. Léon Lortie a fait ses études classiques au collège Sainte-Marie. Bachelier ès-arts, il s'est inscrit à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal. Il appartient à l'élite des étudiants pour qui il existe d'autres distractions intellectuelles que les campagnes politiques. C'est au *Quartier latin* que M. Lortie a surtout manifesté ses activités. Il y a signé d'intéressants articles sur la formation scientifique. Il a fait récemment à Saint-Sulpice une vivante conférence sur la vie « estudiantine ». Membre actif du Comité central de l'A. C. J. C., M. Lortie a soumis au dernier congrès de l'Association, un rapport remarquable sur la vie sociale au Canada.

lutte pour la vie et pour l'avancement fait se rencontrer les uns contre les autres les représentants de ces éducations et de ces tendances. Il arrive que des circonstances extraordinaires, comme les dernières élections fédérales, viennent mettre aux prises plus fortement les champions, et, par là, accentuer encore les divergences.

On voit la difficulté qu'il y a de donner une vue d'ensemble de l'état des esprits, chez les étudiants, en face de ce problème national qui préoccupe les dirigeants de l'*Action française*, et qui les a poussés à instituer cette enquête auprès de la jeunesse canadienne.

Il y a néanmoins parmi ce fouillis d'idées et d'aspirations quelques principes directeurs qui ne manquent pas d'une certaine unité. Il sera bon d'en énumérer quelques-uns. Presque tous nous avons été formés à la même école. Tous, nous aimons notre pays et voulons qu'il prospère. C'est bien la moindre chose que l'on puisse exiger d'un homme qui a encore un tant soit peu de coeur et d'intelligence.

Nous sommes donc d'accord sur ce premier point. Mais les moyens à prendre pour assurer cette grandeur, cette prospérité, voilà bien ce sur quoi l'on se divise. Non pas seulement chez les étudiants, mais partout, et presque dans tous les pays. Cette ambiguïté ne nous est pas particulière. Mais nulle part, plus que chez-nous, en raison des conditions de notre vie nationale, elle n'est parvenue à ce degré d'acuité.

On ne peut certes pas demander à des jeunes gens encore en pleine période de formation une politique bien arrêtée, des idées, des doctrines, longuement mûries et discutées, ni susceptibles d'une application pratique immédiate. Tout au plus peut-on chercher, puisque la jeunesse suit presque nécessairement, et pendant un

temps plus ou moins long, l'influence des aînés, quelle est notre position en face des doctrines et des idées que ceux-ci nous présentent. On peut encore se demander si cette jeunesse est préparée à recevoir ces mots d'ordre; dans quelle mesure elle les accepte et en fait son profit.

Ce n'est pas tout que d'avoir de bonnes idées. Il en est d'elles comme des résolutions: il faut les tenir. Il faut donc que nos idées mènent aux actes correspondants. C'est là surtout qu'il est intéressant de suivre l'étudiant d'aujourd'hui.

Il se prépare à sa vie professionnelle en suivant avec intelligence les cours que la Faculté lui impose. Un travail personnel assez intense fera de lui un professionnel compétent et consciencieux. Mais là ne se borne pas son rôle. Sa position sociale lui impose des devoirs qu'il n'a pas le droit de négliger. Il sera peut-être appelé à prendre une part active dans la politique de son pays. Ou, s'il dédaigne de s'occuper activement de la chose publique, il ne peut se défendre d'exercer une certaine influence, ni d'avoir certaines vues sur notre avenir politique, sujet qui devient de plus en plus brûlant. Il ne peut pas ne pas prendre parti dans cette lutte. Il sera bientôt de ceux que le peuple considère comme ses chefs. Il se doit à son pays et, partant, il ne peut se désintéresser de son sort. Les temps que nous traversons préparent une crise au milieu de laquelle nous aurons à exercer nos talents. Sommes-nous préparés pour les tâches qui nous attendent?

Le jeune homme — l'étudiant — d'aujourd'hui, à moins d'un aveuglement volontaire, voit clairement les destinés du peuple canadien-français. Deux voies divergentes s'ouvrent devant lui. Il le voit d'abord dans le

chemin qui continue les traditions des ancêtres; il devient de plus en plus fort, faisant ressortir davantage sa personnalité ethnique, se montrant dans tous les domaines, égal, au moins, et même supérieur à ses voisins. Dans le domaine de l'esprit, en particulier, il le voit dominer de toute la supériorité de l'esprit français; dans le domaine économique, il le voit s'affranchir petit à petit du joug anglo-saxon; il le voit encore, peut-être, dans le domaine politique, grandir et devenir une puissance qui peu à peu se débarrasse de ses liens...

Il peut, en revanche, le voir s'enliser lentement, désespérément, dans les sables mouvants, de tout ce qui n'est pas conforme à ses traditions et à ses aspirations. L'Anglomanie l'entoure et le menace: c'est la béate admiration du chic anglais, de la liberté de conscience, chère aux fils d'Henri VIII; c'est le sentiment de l'immense supériorité de tout ce qui porte l'étiquette *Made in England*, la démangeaison des relations sociales où l'on rencontre le *High Class* anglais, la rage d'aller chercher dans des établissements anglais et protestants une éducation supérieure; c'est le mépris de tout ce qui est de chez nous. Énumération bien incomplète des forces qui conspirent autour de nous pour nous dénationaliser.

Si cette menace s'exerçait seule nous pourrions encore la combattre efficacement. C'est un adversaire qui s'est jusqu'aujourd'hui présenté assez ouvertement. Nous y avons résisté.

Mais gare à l'ennemi qui s'insinue aimablement, qui nous flatte par ce qu'il a de facile et d'intéressant. L'Américanisme s'est infiltré chez nous et exerce ses ravages. C'est un mal pire que l'anglomanie. Il a pour lui la similitude des territoires, des climats et des moeurs

d'une grande partie de la population anglaise. On a coutume de dire que la ligne quarante-cinquième est une ligne imaginaire. Et c'est la seule frontière qui nous sépare des Etats-Unis. Quelle différence y a-t-il entre les terres que sépare cette fameuse ligne? Aucune particularité physiographique ne vient nous avertir du changement de pays. D'un côté comme de l'autre nous coudoyons les mêmes gens, nous voyons les mêmes cinémas, les mêmes réclames; nous écoutons la même musique nègre; ici ou là on lit les mêmes journaux, les mêmes magazines, on danse les mêmes danses, on écoute les mêmes postes de Radio. Cet américanisme est puissant sur nos esprits aptes à s'accoutumer à tout ce qui rend la vie plus facile et moins lourde de responsabilités. On admire le sans-gêne des touristes yankees, on les imite; souvent on les dépasse en excentricité. D'une manière insensible s'infiltrent chez nous les manières américaines de penser, de parler et d'agir.

Nous pouvons toujours nous défendre des infiltrations purement anglaises. Les moeurs d'Albion, par leur raideur toute puritaine, nous choquent, sinon au premier abord, du moins après un temps assez court. Il n'en est pas de même de l'américanisme. Les doctrines matérialistes de nos voisins, leur vie sans morale, leurs moeurs plus que païennes ont quelque chose d'engageant qui flatte les bas instincts de la masse et qui ne manque pas de séduire un bon nombre des nôtres. Même les meilleurs ne sont pas exempts de tout reproche sur ce point. Nous ne faisons pas assez attention. Nombre de familles qui portent bien haut l'amour de leur patrie et de leur foi ne se font pas scrupules de certaines pratiques qui, chez d'autres, pourraient déjà paraître, une marque assurée de dénationalisation.

Dans notre propre milieu universitaire, les ravages sont énormes que font, sans que nous ne nous en rendions bien compte, les mœurs américaines. Je ne veux pas les énumérer : mieux vaudrait pour cela proposer une nouvelle enquête.

Nous voici donc en face des deux solutions de ce grave problème de notre avenir, : l'épanouissement ou l'anéantissement. Elles ne peuvent se vérifier toutes les deux à la fois. Laquelle choisirons-nous ? La première, évidemment, si nous réfléchissons... Mais voilà ! nous ne réfléchissons pas assez. Nous ne pensons au danger que lorsqu'il fond sur nous. Comme l'autruche nous enfouissons notre tête sous le sable pour ne pas le voir. Et nous gagnerons à ce jeu, que bientôt les caractères de notre race s'estomperont tous les jours un peu plus, et qu'une heure viendra où il ne restera plus rien de ce que fut la race canadienne-française. Adieu tous les beaux rêves d'expansion française en Amérique ! Adieu, mission providentielle ! Vous vous serez dépensés en vain, messieurs, nos ancêtres. Ça n'était vraiment pas la peine. Good-bye ! In God we trust !...

\* \* \*

Il faut nous ressaisir. Nous n'allons pas laisser se perdre un héritage qui coûta tant de sang et de peines.

Sans croire plus qu'il ne faut à cette mission providentielle dont on a tant parlé, nous savons que les peuples ont, comme les individus, une mission à remplir sur la terre et qu'un jour ils seront jugés comme nous le serons. Nous ne formons qu'un chaînon dans la suite des générations. Leur chaîne ne vaudra pas mieux que le moins bon des anneaux qui la constituent.

Nous serions d'autant plus coupables de faillir à notre tâche que, tout bien considéré, nous sommes des privilégiés. Quelle est la génération à qui furent offerts quelques-uns seulement des avantages dont nous jouissons? Délivrés des soucis des grandes luttes politiques qui assurèrent une grande partie de nos droits, possesseurs d'une culture que nous envient nos aînés, guidés par des maîtres conscients de la mission qui leur est dévolue, ne négligeant rien pour éclairer nos esprits, instruits par eux des fautes de nos pères, comme, aussi, de leur bonne volonté et de leur bonne foi trompées, nous pouvons compter, dès notre entrée dans la vie active, sur des trésors que nos prédécesseurs n'ont pu s'approprier qu'après de longues années de luttes. Ils furent des pionniers. Dans presque tous les domaines ils nous ont frayé le chemin. Ils se sont mis à l'oeuvre dans une carrière toute nouvelle, au milieu de l'indifférence presque générale. Leur oeuvre a fait du chemin. Le bruit s'est répandu des succès qu'ils ont remportés.

Nous venons après eux.

Nous n'avons plus le sentiment d'être isolés comme ils l'étaient. Les sociétés, les associations qu'ils ont créées nous groupent tous autour d'un même objet: la grandeur de notre race. Nous avons, grâce à eux, un sentiment plus net, sinon plus précis, des destinées de notre pays. Leur exemple nous entraîne. Nous n'avons qu'à marcher avec eux, intelligemment, sans doute, et pas à l'aveuglette. Il n'y a rien de moins intelligent que de suivre aveuglément tel ou tel chef, sans jamais s'inquiéter de savoir pourquoi on le suit, ni où il va mener ses disciples. Sachons choisir, entre les directives qui nous sont données, celles qui semblent le mieux en harmonie avec nos aspirations et nos traditions.

Nous ne devons pas oublier que nous formerons demain la classe sur qui doit se modeler la physionomie de la nation. La direction imprimée au pays sera celle que nous lui donnerons. Si nous voulons que notre race soit forte et considérée partout et toujours, il faut dès aujourd'hui prendre les moyens de devenir forts et considérés nous-mêmes. Nous devons avant tout prendre conscience des responsabilités qui nous attendent et nous préparer à les affronter avec courage.

Les exemples ne manquent pas, non plus que les moyens. Quand nous voyons la grandeur et la beauté du rôle que jouent dans notre pays des hommes comme M. Edouard Montpetit, l'abbé Groulx, M. Antonio Perreault, le chanoine Chartier; quand nous voyons l'action efficace imprimée aux jeunes par des hommes comme les Versailles, les Vanier, les Baril, le R. P. Lamarche; quand nous songeons aux difficultés qu'ils ont rencontrées sur leur chemin pour arriver au but qu'ils s'étaient proposé, alors que rien de ce qui existe maintenant — et par leur soin — n'existait pour les aider, nous devrions avoir un vif sentiment de honte en face de notre apathie personnelle. Ces hommes ont mis à notre disposition des moyens que nous serions coupables de négliger. Quand donc nous réveillerons-nous pour montrer clairement à ceux qui se sont dépensés pour nous, qu'ils n'ont pas travaillé en vain, qu'ils peuvent compter sur nous?

LÉON LORTIE,

pour *Le Quartier latin*,

Organe de l'Association générale des étudiants  
de l'Université de Montréal.

## AU SOIR DES CINQUANTE ANS

Paris — Angers

C'est le 12 juillet 1875 qu'une loi de Parlement français consacra la liberté de l'enseignement supérieur. Les catholiques ne tardèrent pas à en profiter. Sous l'initiative des évêques, on décidait aussitôt à Paris, à Lyon, à Angers, à Lille, à Toulouse, la fondation d'Instituts catholiques.

Cette année 1925 marquait donc le cinquantenaire de ces belles et fécondes institutions. C'est une date à retenir; et l'on comprend Paul Bourget qui a écrit: « Pour les hommes de ma génération, le cinquantenaire des Instituts catholiques représente une des plus importantes étapes que la pensée française ait parcourues depuis la fin du Second Empire. » En des fêtes mémorables, les catholiques de France ont rappelé la période difficile des débuts, salué les morts dont l'oeuvre auréole les noms aimés, et projeté sur l'avenir toute la lumière d'un haut enseignement.

A Lyon, le 4 novembre, l'Université de Montréal avait délégué le très sympathique professeur Dalbis. Les succès de ces fêtes est incontestable; et, j'en suis sûr, là aussi comme presque partout en France, l'on a dû prendre M. Dalbis pour un authentique canadien, tant il exprime avec chaleur sa sympathie à notre égard et sa compréhension de notre mentalité.

Et, vingt jours après, dans la célèbre maison des Carmes, s'élevaient les voix les plus chaudes, les plus vibrantes. Des flots de lumière inondaient les vieux murs, témoins de tant de gloires et de deuils. L'Insti-

tut catholique! C'est lui qui a repris les traditions de l'antique Sorbonne, et, par-dessus les événements de l'histoire, Mgr Baudrillart donne la main à Jean de Gerson. L'histoire de l'Institut lui-même, depuis cinquante ans, renferme peut-être les pages les plus élogieuses et les plus honorables écrites à la gloire des savants catholiques de France.

Trois jours durant, à Saint-Sulpice, au Trocadero, dans l'église des Carmes, près du tombeau d'Ozanam, l'on a recommencé l'histoire en se rapprochant des morts. Et des noms étaient sur toutes les lèvres, qu'on prononçait avec reconnaissance et respect. Des noms qui appartiennent à la France, oui, mais qui appartiennent d'abord à l'Institut catholique d'où peu à peu, sortant de l'ombre, ils ont gagné les hauteurs illuminées. Mgr d'Hulst, Mgr Péchenard, de Lapparent, l'abbé Rousset, Claudio Jannet, Mgr Duchesne! Et Branly, et l'abbé Calvet! et tous les autres, les uns plus obscurs, mais tous dévoués au service de l'Eglise, de la France, du haut enseignement. C'est encore Bourget qui a raison: « Honorons, dans ces professeurs, les plus efficaces apologistes d'un temps où s'est accomplie une oeuvre de restauration intellectuelle dont nous commençons seulement à mesurer la portée. »

Comme il faisait bon, en ces jours radieux, ne plus penser aux tristesses qui endeuilent le visage de la France et le coeur de ses amis! Dans la chaire de Saint-Sulpice, c'était d'abord la voix de l'éloquent évêque de Châlons, Mgr Tissier, chantant le *Te Deum* d'action de grâces. Le lendemain, mercredi, 25 novembre, c'était l'apothéose, en présence de trois cardinaux, du Nonce du pape, de quarante archevêques, évêques et prélats, dont Mgr Emard, d'Ottawa, de quarante représentants d'uni-

versités étrangères venus d'Espagne, de Belgique, d'Angleterre, d'Italie, de Suisse, de Hollande, de Pologne, de l'Amérique du Sud, des Etats-Unis, du Canada... Près de 6,000 personnes emplissaient à sa capacité le vaste Trocadero : sénateurs et députés, hommes du peuple, étudiants et étudiantes...

On acclame avec frénésie le beau vieillard que le Pape a choisi comme Son Légat. Impossible de ne pas évoquer, quand il se lève, cet après-midi du 28 juillet 1923, alors que le cardinal Luçon, au pied de la Jeanne d'Arc de Reims, accueillait la Mission économique canadienne, et, d'une voix qu'étouffait les sanglots, racontait le martyre de la cathédrale des sacres!...

Il parle avec force, d'une voix claire et vibrante comme celle d'un jeune homme. Il parle au nom des absents, au nom du Pape qui lui a écrit : « Nous savons très bien que tous ceux que l'Institut catholique a eus jusqu'ici pour recteurs et pour maîtres... ont toujours obéi aux conseils et aux désirs du Siège apostolique avec une parfaite docilité et un parfait dévouement. » Après le Pape, c'est un ancien professeur, le cardinal Gasparri, qui salue la maison où il passa « la meilleure partie de sa vie. » Puis, c'est le cardinal Bisletti, et le roi d'Espagne lui-même qui transmet ses félicitations et ses vœux à l'Institut catholique.

Et la voix du patriarche de Reims jette les mots d'espoir, les paroles de réconfort et de joie. Personne ne bouge dans les tribunes, sauf pour applaudir le cardinal et l'acclamer à la fin de son discours.

Mgr Beaudrillart se lève à son tour, et l'on sent bien qu'il est le héros de la fête. A ce moment-là, comme depuis quinze ans, le recteur et l'Institut ne font qu'un.

La gloire de l'un rejaillit sur le nom de l'autre, et la beauté de l'oeuvre auréole le prélat.

Avec Mgr Baudrillart, nous relisons l'histoire de l'Institut depuis 1875. Il ne dissimule rien, ni les rayons et les ombres, ni les hardiesses, ni les hésitations. Leçon d'histoire et de confiance, son magnifique discours est aussi, est surtout une leçon d'énergie, une franche leçon de devoir... Elle n'était pas hors de propos.

Et puis, un grand vieillard s'avance au bord de l'estrade, les épaules un peu voûtées, portant en sautoir le grand Cordon de la Légion d'Honneur. Le primat de Belgique sourit à l'auditoire qui l'acclame. Toute la salle est debout. On crie, on trépigne... et au bruit des applaudissements, tous les souvenirs s'éveillent, depuis 1914. Le cardinal Mercier! peut-être la plus belle figure de notre époque! un nom autour duquel s'est faite l'unanimité de l'univers! Et comme les applaudissements ne cessent pas, le Cardinal continue de sourire, ainsi qu'il souriait, en avril 1925, dans le petit salon de l'Archevêché de Malines où il voulait bien nous recevoir et nous bénir.

Un religieux silence règne maintenant dans la salle, et la voix qui parla jadis au nom du Droit contre la Force, dit à la France catholique l'admiration et le respect du peuple belge. Il salue à son tour l'Institut de Paris, et c'est bientôt l'universitaire qui parle, revendiquant pour les catholiques la liberté de l'enseignement supérieur. « Fidèles à l'esprit de l'Eglise, nous sommes décidés plus que jamais, sous la direction de saint Thomas, à poursuivre notre oeuvre scientifique... »

Et le lendemain soir, autour du maréchal Foch et du cardinal Dubois, à l'hôtel Lutetia, près de cinq cents con-

vives acclamaient une dernière fois le glorieux Institut et son magnifique recteur. Oui magnifique ! et ce soir-là surtout, quand avec un entrain superbe et une verve intarissable, il saluait les cinquante universités qui avaient envoyé des représentants ou des adresses. Avant d'achever son tour du monde, il s'arrêta un peu sur les bords du St. Laurent et s'inclina devant la pensée française qui continue d'y vivre. Avec une délicatesse dont nous lui savons gré, il fit applaudir le Canada, Montréal et son archevêque,<sup>1</sup> « cet ami fidèle et dévoué dont tout Français doit garder le souvenir. »

Il ne restait plus qu'à se séparer. On avait prié pour les morts, exprimé la confiance dans l'avenir, secoué les énergies. La maison des Carmes rentrait dans le silence ; chacun reprenait sa vie de travail. Pour le recteur et les maîtres éminents de l'Institut, c'était vraiment un soir de victoire...

*Manibus date lilia plenis.*

Encore sous la forte impression des fêtes de Paris, il faut se rendre à Angers pour le 1er décembre. Le dimanche, 29 novembre, à 7 hres. du matin, le rapide de Nantes sort lentement de la gare d'Orsay. Il fait presque nuit encore. Mais peu à peu, les vapeurs se dissipent et la lumière, venant de l'Orient, court d'un champ à l'autre, fait sourire les fermes et chanter les oiseaux. Journée claire et froide qui rappelle la fin d'octobre, aux environs de Montréal ou de Québec. Mais il a neigé. De çà de là, des taches grises qui font ressortir les taches

<sup>1</sup> Chose intéressante à noter : Mgr Baudrillart ne nomma ce soir-là que quatre personnes vivantes et non présentes : le Pape Pie XI, le roi d'Espagne, Alphonse XIII, le cardinal Gasparri et Mgr Bruchési.

blanches. Sur l'horizon, parfois, la silhouette d'un chasseur. Le paysage est gai dans le soleil... les petits villages de pierre aux capuchons de neige, comme sur les images, se succèdent jusqu'à Beaugency où l'on veut entendre parler du Canada. Beaugency! Un peu de la gloire de Jeanne d'Arc s'est posée sur son nom, et, dans la Loire qui coule, paresseuse, sous le pont du Diable, la petite ville se mire avec un brin de coquetterie. L'accueil charmant de l'aimable curé Pauvert, la sympathie des auditeurs font trouver les heures trop courtes... Et déjà, c'est Angers, la gare St. Laud, le bon roi René.

De Lyon, en passant par Paris, « la vague d'émotion collective » dont on a parlé, déferle jusqu'à Angers. La beauté des fêtes dans la douceur du paysage d'hiver, le sourire accueillant des Angerins, depuis le distingué recteur de l'Université, Mgr Gry, jusqu'à l'étudiant en droit qui accompagne « le délégué »; tout contribuera à faire de ce second séjour à Angers, l'une des choses les plus charmantes de voyages déjà multipliés.

Elle est née en 1875, elle aussi, exactement le premier octobre, l'Université catholique d'Angers. Un grand évêque, Mgr Freppel, présida à sa naissance, veilla avec émotion sur sa première enfance, et des dévouements remarquables qui arrachent parfois les larmes des yeux, ont fixé les étapes de ses cinquante ans de belle vie. Et puis Angers, c'est un peu le Canada français... Le Canadien y découvre vite une atmosphère de famille qui réchauffe le cœur et une sympathie qui se manifeste au premier abord. Après de multiples voyages sur tous les points du territoire français, je ne pense pas qu'on puisse avoir ailleurs la même impression. Des liens étroits d'amitié se sont établis entre Angevins et Cana-

diens, et l'actuel évêque d'Angers, l'éloquent Mgr Rumeau, ne parle jamais sans émotion de son ami, l'archevêque de Montréal, et de la splendeur du Congrès eucharistique.

De plus, l'un des dix premiers professeurs de l'Université d'Angers, M. Aubry, avait enseigné auparavant à l'Université Laval de Québec. Dans sa Légende d'un siècle, Louis Fréchette évoque le souvenir du vieux professeur de Droit romain.<sup>2</sup>

Des ouvriers de la première heure, il ne reste plus que M. Buston et M. de Villeneuve dont ce fut un peu la fête, les 1er et 2 décembre.

Cette fois encore, le Pape saluait les catholiques de France dans la personne de l'évêque, du recteur et des professeurs d'Angers. Les cardinaux Bisletti et Billot, ce dernier ancien professeur, proclamaient de leur côté la fidélité du souvenir. Et l'on se prenait à redire les noms qui sont la gloire de l'Université: Hervé Bazin, Maurice de la Taille, Mgr Pasquier, Mgr Legendre, René Bazin, ce fidèle ami du Canada dont le sourire est fait d'éternelle jeunesse, le comte du Plessis de Grénédan, père héroïque d'un héros... Qu'on me pardonne si j'en passe.

A la cathédrale, pleine à craquer, toute fleurie, en présence du cardinal Charest et de quinze évêques,<sup>3</sup> de tous les professeurs en toge, des représentants de l'étranger, des sénateurs et des députés, Mgr Rumeau célèbre la messe pontificale. A l'Évangile, du haut de cette chaire sculptée par David, l'éloquence du cardinal Charest descend sur l'auditoire attentif et recueilli. Quelle parole

<sup>2</sup> Cf. Légende d'un siècle: *Spes ultima*.

<sup>3</sup> Mgr Emard avait bien voulu assister aussi aux fêtes d'Angers.

vibrante qui ne laisse voir aucune trace de fatigue ! Et pourtant, l'archevêque de Rennes parlait avant-hier à Tunis et à Alger, hier à Paris... Il raconte brièvement l'histoire de l'Université, passe en revue l'oeuvre de toutes les facultés, cite Racine, les poètes latins, et, glorifiant l'oeuvre d'Angers, prononce à la fois l'éloge du haut enseignement catholique.

L'après-midi, au Cirque-théâtre, trois mille personnes sont assemblées sous la présidence du cardinal infatigable. Mgr Rumeau, Mgr Legendre et Mgr Guy font l'éloquent récit des cinquante ans d'existence féconde. Mgr Baudrillart, au nom des universités françaises, salue leur soeur d'Angers.

Pour parler au nom des universités italiennes, belges, polonaises, etc., on a choisi le représentant de Montréal. Mgr Rumeau venait justement de faire applaudir le Canada et l'archevêque de notre Métropole. Pour l'accueil magnifique et vibrant, pour la longue acclamation qui alla tout droit au coeur, le plus sincère merci n'est pas suffisant.

En clôturant la séance, le cardinal Charest souleva de nouveau l'enthousiasme de la salle à l'adresse du Canada et du cher archevêque malade dont il rappela la présence au Congrès eucharistique de Londres, en 1908. Nous pouvons écrire, sans craindre de nous tromper, que, ce jour-là, Angers et Montréal étaient vraiment à l'honneur. N'en aimons que mieux l'Anjou et les Angevins...

*Plus me plaît le Liré...*

*Et plus que l'air marin la douceur angevine...*

Le lendemain, 2 décembre, après le souvenir pieux donné aux morts, l'heure était venue de se séparer. Nous restions deux jours encore, pour visiter les divers pavil-

lons de l'Université, les maisons d'étudiants, la prospère école d'Agriculture, et pour redire un peu aux Angevins ce que n'a pas cessé d'être le Canada français. \*

De nouveau, c'est la route vers Paris, vers la vie fiévreuse après des heures de paix bienfaisante et de douce hospitalité. Il n'y a plus de neige sur les champs, et les toits des maisons, mais toujours du soleil. Et pendant la course folle du train à travers la campagne, on devine, de village en village, le travail silencieux, éternel de la province française. Les mots de joie, les cris d'espérance, les chansons du souvenir assaillent l'esprit et le cœur.

Au domaine de la pensée catholique, c'est aussi le travail lent qui prépare, espérons-le, l'éclatante renaissance. Nos « cousins » de France se sont peut-être enfin décidés à suivre le conseil que Veillot donnait au jeune comte de Mun : « Sabrez ! sabrez ! »

Jean BRUCHESI.

Paris, 10 janvier 1926.

---

## UN FIER SUCCÈS

---

### Résultat du Concours de Citations Almanach 1926

---

Notre jury a été pris à l'improviste. Plus de cinq cents réponses lui sont arrivées des régions les plus variées de l'Amérique française. Les concurrents eux-mêmes se partagent en multiples catégories depuis l'écolier du petit séminaire, l'humble institutrice du village, jusqu'au professeur de collège, aussi bien que le religieux et la religieuse du noviciat. Fait remarquable : toutes les réponses témoignent un travail sérieux, laissent deviner des recherches difficiles et minutieuses et expriment, à un degré insoupçonné, tout l'intérêt et l'amour véritables que suscitent les doctrines de l'Action française.

\* Je m'en voudrais de ne pas saluer ici le sympathique secrétaire-général de l'Université d'Angers, M. l'abbé Le Helloco, grand blessé de guerre et organisateur heureux des fêtes du 1er décembre.

Il s'agissait, au juste, de reconstituer le texte intégral de citations incomplètes ou modifiées, puisées, pour la plupart, dans les numéros antérieurs de notre Revue ou de l'Almanach de la Langue française. Dix prix étaient promis pour récompenser les réponses les plus exactes, d'après une échelle de valeurs.

Le Jury vient de terminer sa rude tâche. Il a fallu un discernement minutieux pour rendre justice à des concurrents qui se disputaient le premier prix. Enfin, justice, croyons-nous, a été rendue aux méritants dont voici les noms :

- 1er prix: Mlle Ernestine Pineault, Ch. Bellingham, Outremont.  
 2e — M. l'abbé Yves Laporte, Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.  
 3e — M. Robert Gingras, Collège de Lévis, Lévis.  
 4e — M. Raoul Raymond, rue Notre-Dame, Montréal.  
 5e — M. Viateur Durand, rue Saint-Viateur, Montréal.  
 6e — M. l'abbé R. Lafrance, Collège de Montréal, Montréal.  
 7e — M. D. Fournier, rue Ontario, Montréal.  
 8e — M. Paul Valois, eccl., Joliette.  
 9e — Mlle Anne Beaulieu, rue Old Orchard, Montréal.  
 10e — R. Frère Léo Bérard, c. s. v., Collège Bourget, Rigaud.

Mlle Ida Tellier, rue Saint-Mathieu, Saint-Laurent, mérite tout particulièrement une mention honorable.

Nos félicitations les plus chaleureuses aux gagnants. Ils ont généreusement gagné leurs épauettes. Nous n'avons qu'un regret, un regret réel, celui de n'être pas assez riche pour attribuer une récompense à tant de chercheurs dont le mérite vaut certes mieux qu'un merci, si cordial et sincère soit-il.

Mais il y aura lieu d'y revenir. Car le concours du prochain Almanach réserve encore mieux aux chercheurs inlassables. Un succès comme celui que nous venons d'obtenir ne peut rester sans lendemains. Il faut maintenir une aussi fructueuse tradition. Au plaisir, donc, infatigables concurrents, de vous tendre la perche l'an prochain.

BERTAL.

---

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

### LA REVUE.

L'Action française continue d'être la revue la plus souvent citée. Si l'on concède, qu'avec d'autres périodiques et journaux, elle a contribué à l'éveil des volontés et à la cohésion des dévouements généreux, c'est qu'elle s'applique d'être dans les questions nationales, religieuses et littéraires un organe d'avant-

garde. Ce rôle consiste à éclairer les intelligences par la propagande des idées où le bon vouloir peut reconnaître des invites à l'action. Chaque mois, nos articles ont leur tour de presse. Dernièrement, le spirituel signataire des *bloc-notes* du *Devoir* reproduisait la conclusion du vigoureux article du R. P. Dugré, s. j., sur la presse jaune. Dans son premier-Montréal, du 6 mars, M. Omer Héroux, soulignait l'actualité de l'étude de notre distingué collaborateur sur le *scoutisme*.

Le courrier nous atteste la bienfaisance de nos enquêtes. Tantôt, c'est un religieux qui nous dit en termes chaleureux, son admiration et son dévouement pour notre oeuvre; tantôt, c'est un jeune qui attribue pour une très large part à notre revue l'entrain de son cercle d'étude à tenter des initiatives fécondes.

### NOTRE DIXIÈME ANNÉE.

Le lecteur a lu plus haut quelques appréciations sur l'*Action française*, à l'occasion de son dixième anniversaire. Aux revues où nous avons cueilli ces extraits toute la presse catholique s'est jointe pour nous souhaiter un vibrant *ad multos annos*. M. Marc Marchesseault, dans le *Progrès de Hull*, du 13 février, signait les lignes suivantes:

« *L'Action française*, cette intéressante revue canadienne-française, de Montréal, vient de franchir le seuil de sa dixième année. Dix ans, dans la vie d'un être humain, c'est un événement qui ne mérite guère d'être signalé, mais dix années de vie pour une feuille qui a nom revue ou journal, c'est chose significative. Mais quand cette revue ou ce journal, qui ne s'est présenté au public que sous une forme non sensationnelle, de format simple, avec but unique d'enseigner à son peuple le véritable sentier du patriotisme vrai et pratique, franchit son dixième terme, cela touche au merveilleux.

« C'est là le lot de l'*Action française* qui, dix ans durant, a veillé et réveillé, suscité et ranimé, ordonné et commandé, d'une façon douce mais énergique, qui lui vaut sûrement la reconnaissance toute entière de notre race.

« Nous ne saurions trop conseiller à nos lecteurs de lier amitié avec cette attrayante petite revue. »

Et *Le Mégantic* de Thetford les Mines, nous a offert ses souhaits en ces termes:

« Nos félicitations chaleureuses à l'*Action française*, la vaillante revue montréalaise, qui est entrée dans sa dixième année de

publication. *L'Action française*, depuis son apparition, s'est classée au premier rang des publications canadiennes. Entièrement dévouée aux intérêts canadiens-français, où qu'ils se trouvent, et quelles que soient les circonstances, elle a rendu à notre peuple des services inestimables. Elle continuera le bon travail.»

Nus ne pouvons que remercier ces confrères de leurs vœux.

### NOS PUBLICATIONS.

Peu d'ouvrages canadiens auront occupé la critique aussi longtemps que *La Sève immortelle*. Dans le dernier numéro du *Canada français*, M. Maurice Hébert consacre une longue étude au roman posthume de Laure Conan. « Il y a certes, toutes proportions gardées, un don en Laure Conan, un don de romancier, et un don de styliste aussi. Ce n'est pas la phrase artificielle, mais l'art de dire joint à l'art de faire. Les préoccupations d'art sont certaines. Ce livre est un poème symphonique de sons et de couleurs. » Marie-Claire Daveluy, dans *La revue nationale*, de février, esquisse un portrait ému de la personnalité littéraire de l'auteur de *La Sève immortelle*.

Comme jadis de Magali Michelet a été le sujet d'une très sympathique étude, signée Edmond Léo, dans *Le Devoir* du 27 février dernier :

« Un roman, par correspondance, dira-t-on, voilà qui doit ennuoyer fort.

« Et pourtant, *Corbin et d'Aubecourt* de Veuillot, un pur échange de lettres, est un merveilleux roman. *Comme jadis* est un échange de lettres où nous assistons à l'éclosion délicate et à la croissance d'un amour pur et réconfortant.

« L'héroïne et le héros de ce roman ne se sont jamais vus. Leur imagination peut se donner carrière et monter vers les rêves charmants qu'aucun heurt de la vie ne viendra dissiper.

« Les récits de Magali Michelet sont bien calqués sur la vie réelle, mais le réel pour elle, ce n'est pas uniquement la platitude de la vie ordinaire. C'est l'effort viril des âmes pour fonder une civilisation chrétienne, c'est tout ce qui ennoblit les misères de la vie.

« ...*Comme jadis* raconte la vie des pionniers et ne les fait pas agir dans une action dramatique. Mais que d'aimables qualités nous attachent à ce récit ! Les couleurs sont si vives, les observations si naturelles, les sentiments si distingués. Et la langue est savoureuse ; les phrases nettes coulent naturellement, rien de heurté, pas de recherche ni de fausse originalité. »

UNE INTERVENTION.

Quand le Ministre des douanes interdit récemment le périodique *Liberty*, des Etats-Unis, le *Devoir* fit observer que d'autres journaux méritaient le même sort. Un numéro du *Daily Mirror*, de New-York, nous en convainquit bien vite. Aussi avons-nous écrit à M. Boivin, la lettre suivante :

« Montréal, le 26 février 1926.

« M. Georges Boivin,

« Ministre des Douanes, Ottawa.

« Monsieur le Ministre,

« Les esprits sérieux vous louent de toutes parts d'avoir inter-  
« dit l'entrée du Canada au périodique *Liberty*.

« D'autres journaux des Etats-Unis méritent la même inter-  
« diction. Ainsi le *Daily Mirror*, de New-York, par exemple, dont  
« vous trouverez ci-inclus, un exemplaire du 25 février.

« Ce numéro suffit à lui seul à interdire au Canada l'entrée  
« du *Daily Mirror*. Il constitue le défi le plus éhonté à la morale.

« On y lit avec détails, complétés de dessins et de photogra-  
« phies, qu'une fille du nom de Joyce Hawley s'est baignée dans  
« une baignoire remplie de vin sur la scène du théâtre d'Earl  
« Carroll, etc. . . (nous supprimons ici des indications qu'il nous  
« répugnerait de livrer à notre tour à la publicité). L'imagination  
« saisit ce que les détails, déjà choquants, ne disent pas.

« Quelle effroyable nourriture pour le coeur et l'intelligence de  
« tout le monde, mais des jeunes gens et des jeunes filles en par-  
« ticulier! Le paganisme pâlit presque devant l'audace de tels  
« désordres, et devant la libre diffusion de leur description.

« Il ne nous paraît pas possible que ceux qui ont le pouvoir  
« d'empêcher la pourriture de gangrener notre peuple ne se ser-  
« vent pas des moyens dont ils disposent. Ne vous en semble-t-il  
« pas de même? Nous vous rendons l'hommage de le croire.

« Recevez, M. le Ministre, l'assurance de nos sentiments dé-  
« voués.

« Le Secrétaire général,

« Anatole Vanier. »

Le 2 mars, le Ministre des douanes interdisait l'entrée du  
*Daily Mirror* au Canada et promettait une enquête sur l'*Evening*  
*Graphic* et le *Detroit Times*, en réponse à une interpellation de  
M. Mewburn à la Chambre fédérale.

NOS CONFÉRENCES.

M. l'abbé Groulx a prononcé dernièrement deux conférences à Ottawa. Devant les instituteurs bilingues de l'est de l'Ontario, réunis en congrès pédagogique dans la capitale, il a parlé de *Notre histoire*. Il a aussi été l'hôte du cercle littéraire de l'Université d'Ottawa qu'il a entretenu des *Idées religieuses de Papineau*.

A la réunion annuelle de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal, M. Hermas Bastien a fait une causerie sur l'*Evolution historique de notre régime scolaire*.

Jean TAVERNIER.

“ THE NATIONAL COUNCIL OF EDUCATION. ”

La presse de la métropole a annoncé que « la troisième Conférence sur l'Education » sera tenue ici le 9 avril prochain. D'après les déclarations de ses promoteurs, cette conférence « fournira aux éducateurs du Canada, l'occasion de discuter les différents problèmes de l'éducation en notre pays et surtout l'efficacité de notre système éducationnel pour la formation de bons citoyens. » Le programme officiel annonce des conférenciers d'Angleterre, de France, des Etats-Unis et des différentes provinces du Canada, dont la province de Québec. Voilà donc un congrès international. L'organisateur de ces assises est le *National Council of Education* dont le siège social est à Winnipeg et dont le secrétaire est le major Alfred Ney, officier d'Angleterre demeurant au Canada depuis quelque cinq ans.

Le programme de ce congrès a prévu que les délégués auront une réunion générale « pour discuter du but et de l'avenir du *National Council of Education* ». Or le but de cette organisation est la création d'un organisme pédagogique national ou fédéral. Un tel organisme, avons-nous besoin de le dire, serait contraire à l'esprit et à la lettre de la constitution canadienne. L'autonomie scolaire du Québec aurait vécu. Nos éducateurs ont donc raison de s'opposer à cette forme de fédéralisme outrancier. Toute concession, expresse ou tacite, ne peut être qu'infiniment regrettable et périlleuse.

# LITTÉRATURE CANADIENNE

## I — NOS ÉDITIONS

### 1o Brochures

| AUTEUR                      | TITRE  | Format        | Pages | PRIX    |         | Plus de<br>50 ex. |
|-----------------------------|--|---------------|-------|---------|---------|-------------------|
|                             |  |               |       | L'unité | La doz. |                   |
| Charpentier, Alfred.....    | Dans les serres de l'Aigle.....                        | 5 x 7         | 32    | .10     | .08     | .06               |
| Colclough, R. P., s. j..... | L'Enseignement classique a-t-il fait<br>faillite ..... | 5 x 7         | 24    | .10     | .08     | .06               |
| d'Arles, Henri.....         | Culture française.....                                 | 5 x 7         | 32    | .10     | .08     | .06               |
| d'Arles, Henri.....         | La Déportation des Acadiens.....                       | 5 x 7         | 32    | .10     | .08     | .06               |
| d'Arles, Henri.....         | Tragédie Acadienne.....                                | 5 x 7         | 32    | .10     | .08     | .06               |
| Fadette, M.....             | La Mission de la Mère.....                             | 5 x 7         | .16   | .10     | .08     | .06               |
| Faillon, l'Abbé.....        | Exploit de Dollard.....                                | 5 x 7         | 36    | .10     | .08     | .06               |
| Foisy, J.-A.....            | La langue maternelle.....                              | 5 x 7         | 32    | .15     | .12     | .10               |
| Frère Mineur.....           | Récollets au Canada.....                               | 5 x 7         | 32    | .10     | .08     | .06               |
|                             | Refrains Canadiens.....                                | 4 1/2 x 7 1/4 | 64    | .10     | .08     | .06               |
|                             | Refrains de chez-nous.....                             | 4 1/2 x 7 1/4 | 64    | .10     | .08     | .06               |
|                             | Choses du terroir.....                                 | 5 x 7         | 96    | .10     | .08     | .06               |
|                             | Choses du pays.....                                    | 5 x 7         | 96    | .10     | .08     | .06               |
| Gauthier, Mgr G.....        | La Mission de l'Université.....                        | 5 x 7         | 32    | .10     | .08     | .06               |
| Groulx, abbé Lionel.....    | Amitié française d'Amérique.....                       | 5 x 7         | 32    | .10     | .08     | .06               |
| Groulx, abbé Lionel.....    | Méditations patriotiques.....                          | 5 x 7         | 16    | .05     | .04     | .03               |
| Groulx, abbé Lionel.....    | Pour l'Action française.....                           | 5 x 7         | 24    | .10     | .08     | .06               |
| Groulx, abbé Lionel.....    | Si Dollard revenait.....                               | 5 x 7         | 32    | .10     | .08     | .06               |

(Voir la suite, aux pages 9, 10 et 11 des annonces.)